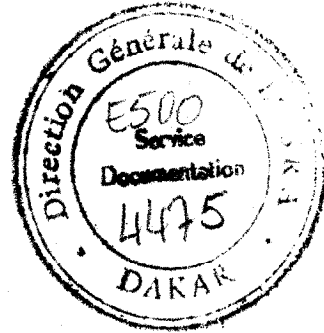


159600790

INSTITUT SENEGALAIS DE
RECHERCHES AGRICOLES
(I.S.R.A.)

DEPARTEMENT DE RECHERCHES
SUR LES SYSTEMES DE PRODUCTION
ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
EN MILIEU RURAL



CENTRE DE RECHERCHES AGRICOLES
DE SAINT-LOUIS

PLACE ET IMPACT DES ACTIVITES
NON-AGRICOLEES DANS L'AGRICULTURE
DES PAYSANS DE LA SECTION VILLA-
GEOISE DE NDELLE.
PERIMETRE DU LAMPSAR.
DELTA DU FLEUVE SENEGAL.

MEMOIRE DE TITULARISATION

MEDINA INA DIALLO
SOCIOLOGUE RURALE

FEVRIER 1985

"Nakh pexe pexe la, te pendum tank moo gën bu taat".

(Le manque de choix implique un choix, et mieux
vaut avoir de la poussière aux pieds qu'aux fesses).

PROVERBE WOLOF

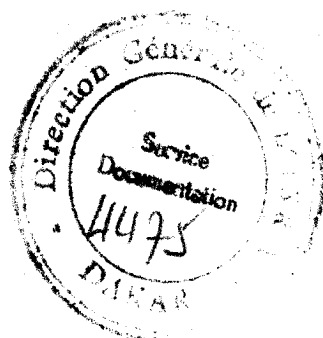
REMERCIEMENTS

L'auteur remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, notamment :

- Jacques FAYE, mon maître de stage ;
- Jim BINGEN, coordinateur des programmes MSU ;
- Tous les membres de l'équipe SYSPRO/St LOUIS ;
- Moussa FALL, Directeur du C.R.A. de St LOUIS ;
- Sidi M. SECK, chercheur OMVS ;
- Cheikh Oumar TALL, Secrétaire de Direction du Département SYSPRO/DAKAR.

TABLE DES MATIERES

<u>PREMIERE PARTIE</u>	<u>PAGES</u>
<u>1. INTRODUCTION</u>	1
1.1. Généralités sur la vallée du Sénégal	1
1.2. Justification d'une étude sur les activités non-agricoles	5
1.3. Les objectifs du mémoire	6
1.4. Plan du mémoire	7
<u>2. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE</u>	8
<u>3. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE</u>	18
<u>4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE</u>	21
4.1. Le choix du site	23
4.2. L'enquête informelle	24
4.3. Le recensement	25
4.4. L'enquête sur échantillon	28
<u>DEUXIEME PARTIE</u>	
<u>5. PRESENTATION DE LA SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE</u>	31
5.1. La section villageoise	31
5.2. La population	36
5.3. Les activités agricoles	40



6. <u>LES ACTIVITES NON-AGRICOLES</u>	42
6.1. Importance des activités non-agricoles	43
6.2. Les types d'activités non-agricoles	47
6.3. Les facteurs déterminants de leur pratique	54
7. <u>IMPACT DES ACTIVITES NON-AGRICOLES SUR L'AGRICULTURE</u>	56
7.1. Utilisations des revenus dérivés des activités non-agricoles dans l'agriculture	56
7.2. Utilisation des revenus dérivés des activités non-agricoles selon le secteur	59
7.3. Contraintes de main-d'oeuvre agricoles et causes	63
7.4. Participation de ceux qui pratiquent des activités non-agricoles aux opérations agricoles	66
<u>CONCLUSIONS</u>	72

TROISIEME PARTIE

ANNEXES :

- Annexe 1 : Résumés de quelques ouvrages
- Annexe 2 : Fiche de recensement et questionnaire
- Annexe 3 : Tableaux et liste des activités non-
 agricoles

BIBLIOGRAPHIE

PREMIERE PARTIE

1. INTRODUCTION

1.1. Généralités sur la Vallée du Sénégal

Les paysans de la Vallée Sénégal sont confrontés depuis des décennies à des problèmes socio-économiques aigus dont l'origine remonte à la politique coloniale en matière de développement et de développement agricole en particulier. Ces dernières années, ces difficultés ont été aggravées par le phénomène de la sécheresse. La politique économique coloniale qui a en général déplacé les zones de développement vers la côte et le Bassin Arachidier, a dans le même temps négligé la vallée du fleuve en la laissant dans un état de dénuement prononcé (manque d'industries et d'infrastructures socio-économiques et routières etc...). Durant cette période, l'impossibilité locale de monétariser les produits agricoles (mil, maïs, haricot) et de développer les cultures de rente (arachide, coton) poussait déjà certains groupes ethniques (soninké et toucouleur) à se tourner vers d'autres sources de revenus : navétanat dans les zones arachidières, marine, commerce au long cours (les soninkés), navétanat dans le Bassin Arachidier et emplois urbains (les toucouleurs). (cf. ADAMS, 1977; DIOP, 1965). La sécheresse (série de sécheresses en 1968 - 1973 et reprise en 1977) a rendu plus difficile la situation. L'agriculture de subsistance (cultures céréalières sous pluies, cultures de décrue, élevage et pêche) a regressé. Il s'en est suivi une dégradation de la situation alimentaire dans la région (NICOLAS, 1978).

Qualité

Dès lors le phénomène migratoire qui s'était manifesté durant la période précédente s'amplifia. (DIOP, 1965; LERICOLAIS, 1975 ; MINVIELLE etc....).

Dès l'accession du SENEGAL à l'indépendance, l'Etat sénégalais porta plus d'attention à la vallée du fleuve. Son intervention ne devient vraiment effective qu'à partir de 1964 : aménagements hydro-agricoles pour les paysans, amélioration des infrastructures routières et sanitaires, mise en place de sociétés de développement (Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (SAED) en 1965, Organisation Autonome de la Vallée (OAV) en 1975), d'organismes de recherche (CDH en 1972, ISRA en 1974 etc..), et création d'usines de transformation (CSS en 1971, Rizerie de ROSS BETHIO en 1971, SOCAS en 1973, SNTI en 1976). Le Delta a cependant plus bénéficié des actions de développement que la Moyenne et Haute Vallée. C'est dans cette zone que se trouvent la plupart des centres urbains d'emploi, il recèle les usines de transformation.

Le gouvernement du SENEGAL semble avoir résolument opté depuis pour un nouveau type d'agriculture paysanne dans la région du Fleuve Sénégal, à savoir la riziculture et/ou la culture de tomate industrielle. A cet effet, ses efforts se sont orientés depuis près de vingt ans vers une politique d'investissement à grande échelle dans l'irrigation le long du fleuve. Les aménagements ont été tout d'abord réalisés dans le Delta (Colonat

de RICHARD-TOLL, périmètres de BOUNDUM, KASSAK, DAGANA, GAE, NDOMBO, THIAGAR, MBAGAM) avant d'être étendus à la Moyenne et Haute Vallée (NIANGA, MATAM, BAKEL ET AERE LAD). Le Delta est caractérisé par de grands périmètres avec motorisation des travaux sauf la récolte et l'attribution de surfaces d'un hectare ou plus à chaque famille. La Moyenne et la Haute Vallée, disposent surtout de petits périmètres villageois. Chaque famille dispose de moins d'un hectare qu'elle exploite sans aucun moyen mécanique. Aujourd'hui, le riz et la tomate industrielle constituent l'essentiel des activités agricoles dans la région.

Seulement, le rythme d'aménagement de périmètres irrigués reste lent. La SAED arrive à peine à aménager 2.000 ha par an et ce à un coût élevé. (VIème PLAN REAJUSTE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1981-1985 ; NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE, 1984). Pourtant, dans le cadre de la programmation régionale de la recherche (CRD du 17 octobre 1978) il a été retenu comme objectif d'atteindre 83.000 ha de surface nette exploitable à la fin du VIIème plan (1986-1990). Ce dessin est loin d'être exécuté. On ne compterait d'après l'USAID (1984) qu'à peu près 15.000 sous culture (le VI PLAN fait état de 17.615 ha de terres aménagées) dans le cadre de l'agriculture irriguée paysanne.

La plupart des familles n'ont donc pas encore obtenu un accès direct aux terres aménagées car ces denières sont insuffisantes. Les efforts déployés par le Gouvernement en vue d'apporter des solutions aux problèmes économiques et agricoles de la Vallée du fleuve n'ont pas encore atteint leurs objectifs.

61 Le non-accès à la riziculture et à la culture de tomate industrielle pousse les familles les familles paysannes à développer des stratégies de réajustement visant à améliorer leurs revenus. Le maraichage et la pratique d'activité non-agricole constitueraient les principales stratégies. Toutefois, l'exercice d'une occupation non-agricole paraît plus populaire dans la région, particulièrement dans le Delta (CARREFOUR, ROSS-BETHIO, RICHARD-TOLL, DAGANA) où sont concentrées les usines de transformation et les centres urbains d'emploi. Dans les périmètre de NDOMBO-THIAGO, agents de vulgarisation et chercheurs font état d'une pratique importante des activités non-agricoles liée à la proximité de la CSS et s'inquiètent de leurs conséquences sur l'agriculture (disponibilité de main d'oeuvre agricole et d'interlocuteurs valables pour la vulgarisation). Cependant, malgré ces constatations et appréhensions aucune étude n'a été publiée sur la question (à notre connaissance).

Ceci amène le chercheur et l'agent de développement intervenant dans le Delta à se poser un certain nombre de questions parmi lesquelles :

- Quelle est l'ampleur de cette pratique d'activités non-agricoles ? Quelles sont les genres d'activité non-agricoles pratiqués ?
- Quelles sont leurs caractéristiques ?
- Quelles en sont les conséquences ? Constitue-t-elle un frein pour l'agriculture irriguée ? Pour le développement ?
- Qu'en sera-t-il dans le futur ? etc...

En d'autres termes, il les pousse à se préoccuper du problème des activités non-agricoles dans le Delta.

1.2. Justification d'une Etude sur les Activités Non-Agricoles

D'une manière générale on ne connaît pas de manière précise l'importance des activités non-agricoles, leurs caractéristiques, et leur influence sur l'agriculture.

La connaissance de la nature et des tendances évolutives de ces activités et leur impact pourrait contribuer à la mise en oeuvre d'actions de développement plus cohérentes dans la région.

L'objectif de cette étude est d'apporter des connaissances en ce qui concerne l'importance et l'impact

des activités non-agricoles sur l'agriculture. L'étude se limite aux paysans du périmètre de LAMPSAR dans le DELTA du fleuve Sénégal. Il s'inscrit au demeurant dans le cadre d'un mémoire de titularisation comme chercheur au sein de l'ISRA.

1.3. Les Objectifs du Mémoire

Ce mémoire est une première approche du problème et elle doit fournir des hypothèses pour une étude plus large.

Il a comme principale préoccupation d'essayer de définir une méthodologie de recherche qui pourrait aider à mieux saisir le phénomène de la pratique d'activités non-agricoles et répondre aux préoccupations de la recherche en matière d'activités non-agricoles dans le périmètre de LAMPSAR.

Ses objectifs spécifiques sont :

1) Identifier à partir d'une revue bibliographique les problèmes et thèmes non étudiés ou insuffisamment approfondis et les méthodologies utilisées dans le domaine des activités non-agricoles.

2) Définir une méthodologie pouvant être utilisée pour l'étude de la place et de l'impact des activités non-agricoles sur l'agriculture des paysans du LAMPSAR.

1.4. Plan du Mémoire

Le présent mémoire est composé de trois parties :

- La première partie est constituée par l'introduction, une revue bibliographique sur les activités non-agricoles et les mouvements qui leur sont liés, une définition des objectifs de l'étude et une présentation de la méthodologie utilisée.

- La deuxième partie est une présentation du site de l'étude et des résultats des enquêtes. Elle présente les caractéristiques des activités non-agricoles, leur importance et leur impact sur l'agriculture dans la section villageoise de NDELLE, périmètre de LAMPSAR. Elle résume aussi les conclusions du mémoire et dégage des perspectives de recherches futures.

- La troisième partie est réservée aux annexes.

La pratique d'activités non-agricoles a déjà suscité l'intérêt de certains auteurs et chercheurs qui se sont penchés sur la question. Nous examinerons les ouvrages et études socio-économiques disponibles qui ont été réalisés dans ce domaine au chapitre suivant afin d'identifier les acquis de la recherche sur ces activités et de dégager des thèmes de recherches complémentaires qui feront l'objet de cette investigation.

2. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

La revue bibliographique effectuée a révélé que la plupart des études socio-économiques réalisées dans la région du Fleuve Sénégal étaient orientées vers le domaine des migrations et concernaient surtout la Moyenne et Haute Vallée et des groupes ethniques spécifiques à savoir : les soninkés (DUBRESSON, 1975 ; LERICOLLAIS et KANE, 1975 ; ADAMS, 1977 ; WEIGEL, 1978), les halpularen : toucouleurs et peulhs (BOUTILLIER, 1962 ; DIOP, 1965 ; LERICOLLAIS, 1975 ; MINVIELLE, 1976 ; WEIGEL, 1978) et les Wolofs (MINVIELLE 1978). Dans ces documents, l'accent était surtout mis sur l'émigration inter-régionale, urbaine et internationale. Les aspects considérés étaient le contexte historique, les causes économiques des migrations, les types d'activité pratiquée par les émigrés et la nature de l'insertion réalisée dans les lieux d'émigration.

Les quatre idées principales que nous retenons de l'ensemble des documents examinés mentionnés ci-dessus sont :

1. Le facteur déterminant de la migration est économique. La faiblesse des gains disponibles sur place poussent les ruraux à la quête d'une occupation susceptible de fournir des rentrées monétaires plus considérables en milieu urbain.

2. Les revenus dérivés de la pratique d'activité non-agricoles dans le cadre de la migration sont plus importants que ceux disponibles en milieu rural.

3. Les possibilités d'emploi restent cependant assez limitées pour cette main-d'oeuvre non-qualifiée constituée par les migrants dans les lieux d'émigration. Ils trouvent un emploi dans les activités plus pénibles et ne nécessitant aucune qualification.

4. Les revenus dérivés des activités migratoires permettent d'entretenir sur place les populations que l'agriculture ne peut plus nourrir. Ils aident à combler le déficit vivrier dans la vallée du fleuve sénégal. S

En ce qui concerne le Delta, il semble qu'il y ait eu très peu de recherches dans le domaine des migrations et celui des activités non-agricoles. Nous n'avons pu disposer que de quatre ouvrages : NDIAYE (1979), BCEOM (1983), DELAUNAY (1984) et WALDSTEIN (1984).

L'étude de NDIAYE, n'a pas comme préoccupation majeure les migrations, ni les activités non-agricoles. Mais l'auteur y décrit ces domaines très succinctement notamment à BOUNDIOM BARRAGE et à WASSOUL. II

estime que les migrations masculines sont très importantes dans les deux villages. Elles sont motivées par la recherche d'un travail plus rémunérateur et se font en direction des villes (SAINT-LOUIS, DAKAR, NOUAKCHOTT). Les emplois exercés sont ceux de gardien, chauffeur, et boutiquier. Les femmes se déplacent par contre très peu. Leur déplacement est surtout lié aux activités commerciales qu'elles pratiquent et se limitent à des voyages à SAINT-LOUIS ou à RICHARD-TOLL pour s'approvisionner en denrées alimentaires (légumes, poissons et autres condiments). Le commerce constitue l'activité non-agricole la plus pratiquée par ces dernières et se fait à domicile ou au marché de BOUNDOUM BARRAGE. Les paysannes de WASSOUL s'y adonnent moins que celles de BOUNDOUM BARRAGE. Ce commerce ne procure pas de revenus substantiels. La confection de nattes qui constitue la source de revenus principale chez les femmes est en régression dans les deux villages.

L'ouvrage du BCEOM, ne concerne pas directement l'exode rural, ni les occupations non-agricoles non plus. Cependant, il aborde brièvement ces aspects dans le chapitre intitulé : "Caractéristiques des Exploitations". Ce document distingue 2 types d'exploitation :

- le type 1 dont les revenus proviennent exclusivement des activités primaires (agriculture, élevage, pêche)

- le type 2 qui dispose de revenus complémentaires à ceux des activités primaires. Pour le type 2, la principale autre source de revenus monétaires en dehors de ceux dérivés des activités agricoles, est l'emploi salarié dans les régions de RICHARD-TOLL (THIAGAR, NDOMBO-THIAGO et DAGANA). L'étude estime que l'activité salariée est si importante dans ces zones qu'elle constituera une difficulté pour l'intensification de l'agriculture (double culture). Cette activité est aussi populaire à GRANDE DIGUE-TELLEL et à KASSAK. Les autres sources de revenus non-agricoles sont le commerce et l'artisanat (DEBI-BOUNDUM, GRANDE DIGUE-TELLEL et KASSAK).

L'étude de DELAUNAY est centrée sur les migrations et concerne la région du Waalo et les Wolofs. Elle est une synthèse de deux textes : Migration et Pénétration de l'Economie marchande (1975) et Mode et Typologie des Migrations Rurales (1976). Dans la première partie l'auteur analyse les structures et la genèse des migrations en s'appuyant sur l'histoire. Dans la deuxième partie, il associe deux types de démarche (historique et démographique) pour examiner les migrations contemporaines en mettant l'accent sur les relations socio-économiques de la production, les stratégies et flux migratoires, leur organisation et les mécanismes de leur reproduction dans la région de DAGANA.

Ses conclusions principales sont :

a) les opportunités d'emploi et la sécurité dans l'emploi restent très limitées pour les migrants.

b) l'auto-production des migrations est liée à la propagande faite en faveur de la vie citadine par les migrants à leur retour.

des conditions c) les pratiques discriminatoires dont ils sont victimes en matière d'emploi en milieu urbain constituent en dernière analyse des raisons véritables de leur retour dans le milieu d'origine .

L'ouvrage de WALDSTEIN, bien que non centré sur le problème des activités non-agricoles y consacre quelques pages dans la rubrique "Other Sources of Income in the Vicinity of the Zone" et le chapitre 8 intitulé "Absentéisme, the Archetypal Adaptation to Life in the Zone of Kassak". L'auteur y étudie l'importance, la nature, les caractéristiques, le rôle des activités non-agricoles et les mouvements migratoires qui leur sont liés dans les villages de Kassak Nord et Sud. L'auteur considère que ces activités servent d'appoint à la riziculture dans la zone. Le maraîchage et les cultures fruitières constituent une autre alternative. Les activités sédentaires des villageois sont très limitées. Les paysans, à l'exception de ceux bénéficiant d'une pension militaire et ceux trouvant du travail dans l'aménagement des casiers rizicoles de la zone auprès de la SAED, arrivent d'une manière générale difficilement à s'en sortir. Ils sont obligés d'aller à la recherche d'autres revenus.

(recherche d'emploi à la CSS, commerce itinérant, expéditions de pêche, voyages de marabouts pour enseigner le coran et vendre des talismans et des médicaments, etc....). Ces activités ont lieu durant la saison sèche.

Le travail de terrain sur lequel est basée l'étude de WALDSTEIN, a été effectué entre 1976 et 1977.

Dans le Delta, cette étude de WALDSTEIN est plus intéressante dans la mesure où elle examine les activités non-agricoles dans les casiers rizicoles et les mouvements migratoires qui leur sont liés. Celle de Delaunay est plutôt une investigation sur la migration dans une zone (DAGANA) qui se rapproche plus de la Moyenne Vallée que du Delta. Les ouvrages de NDIAYE et du BCEOM consistent plutôt en un inventaire et une description succincte des occupations non-agricoles dans les périmètres du Delta.

Cette revue bibliographique nous a permis de déceler au-delà du caractère intéressant de ces documents, l'existence de quelques insuffisances aussi bien sur le plan des thèmes abordés que celui des méthodologies utilisées.

Les insuffisances en ce qui concerne les thèmes

pourraient être considérées comme étant des aspects qui n'étaient pas envisagés comme objectifs dans ces études par les auteurs. Cependant, elles doivent tout de même être identifiées et discutées.

Pour ce qui est des problèmes abordés, la constatation est que les activités non-agricoles n'ont fait l'objet d'un examen que dans le cadre de l'investigation des opportunités d'emploi disponibles dans les lieux d'émigration. L'étude de ces activités hors du cadre des migrations, précisément au niveau du village fait défaut dans les ouvrages dont les travaux d'enquête ont été réalisés en milieu rural (DELAUNAY, 1976 ; MINVIELLE, 1976 ; WEIGEL, 1978). L'une des carences de ces documents est d'avoir accordé très peu d'attention aux activités non-agricoles au sein des villages, voire de n'avoir pas envisagé des recherches empiriques sur l'ensemble des activités non-agricoles (migratoires et non-migratoires). Des informations complémentaires et précises sur ces activités au sein des villages et des zones rurales auraient permis de vérifier et, partant de donner une plus grande crédibilité aux affirmations suivantes :

a) les possibilités d'emploi sont très limitées en milieu rural ;

-b) les revenus monétaires

disponibles localement sont faibles.

Un autre aspect de ces travaux est de ne pas accorder une attention suffisante aux relations entre activités agricole et non-agricole (DIOP, 1965 ; MINVIELLE, 1976) ou d'omettre d'aborder ce problème (DELAUNAY, 1976 ; WEIGEL, 1978 ; WALDSTEIN, 1984). Il nous semble qu'il aurait été intéressant pour les agents de développement et les chercheurs d'avoir une idée précise de l'existence éventuelle de relations entre les deux secteurs et la nature de ces relations.

En matière de méthodologie de recherche, deux types de démarche ont pu être identifiés : l'enquête sur le terrain et/ou la recherche documentaire. Pour ce qui est des études fondées sur un travail de terrain, nous dénotons une certaine variation en ce qui concerne la technique d'enquête, le choix de l'échantillon et celui des unités d'analyse. Dans la majorité des cas, les méthodologies utilisées consistent en des méthodologies-tests caractérisées par conséquent par un certain tâtonnement et un manque de précision. DELAUNY (1976) choisit comme unité d'analyse-test le segment de lignage. Elle comporte un caractère aléatoire qui lui est conféré par sa nature complexe.

Elle est soumise à des restrictions, à savoir :

a) une faible dispersion des membres du lignage dans la zone ;

b) un respect strict des règles de filiation (de la Société Wolof) et de localisation.

Dans certains rapports (MINVIELLE 1976 ; WEIGEL 1978) une présentation claire de la méthodologie adoptée (technique d'enquête et choix de l'échantillon) est quasi-absente. La méthodologie de DIOP (1965), contrairement à celles des autres semble présenter un caractère plus élaboré dans la mesure où l'auteur a bénéficié d'une assistance, celle du Service de Statistiques. Seulement, vu le caractère expérimental de la majorité des méthodologies employées, leur critique suppose tout de même des réserves.

A l'issue de cette revue bibliographique, nous retenons que les activités non-agricoles n'ont pas fait l'objet d'une étude en tant que telle. Elles n'ont été examinées que dans le cadre d'études sur la migration aussi bien dans la Moyenne et Haute Vallée que dans le Delta car pour ce qui est du Delta, même l'étude de WALDSTEIN insiste plus sur les mouvements migratoires que sur l'examen des activités non-agricoles au niveau village.

Dans le chapitre 3, nous essayerons

d'identifier à partir de cette revue bibliographique des thèmes de recherche et de dégager des objectifs pour la présente étude.

3. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Jusqu'à ce jour, la plupart des recherches ont été orientées vers l'investigation du processus de production agricole et/ou pastorale et des migrations dans la vallée du Sénégal. Or, dans le cadre de la mise sur pied d'une démarche nouvelle qui se voudrait plus élaborée, à savoir celle de recherches sur les systèmes de production et le transfert de technologies, il serait nécessaire, comme le souligne par ailleurs, NORMAN (1980) " de mettre au point une méthode de système plus holistique qui va au-delà de la production agricole et pastorale et comprend le processus de commercialisation et les activités hors exploitation". Cette nouvelle orientation de la recherche impliquerait à la fois un travail d'équipe et celui individuel de recherche thématique. Notre étude s'inscrit dans cette perspective de travail d'équipe interdisciplinaire et voudrait constituer une contribution en tant que recherche thématique exploratoire sociologique sur les activités non-agricoles.

comme
le
cette
au début,
faiblement
paragon
système

Le principal objectif de la présente étude est de tenter de combler le manque d'informations dans le domaine des activités non-agricoles en milieu rural. Le travail consistera à identifier une méthodologie de recherche dans ce secteur d'investigation et à la tester dans le Delta, notamment dans la section villageoise de NDELLE, périmètre du LAMPSAR (cf. chapitre 4).

A cet effet, la préoccupation majeure est d'essayer d'identifier les caractéristiques des activités non-agricoles, d'apprécier leur importance et de discuter de leur impact sur l'agriculture irriguée des paysans du périmètre de LAMPSAR.

Compte tenu des constatations faites sur le terrain lors de l'enquête informelle (cf chapitre 4) qui a été menée, il nous a semblé que :

- Les activités non-agricoles ne sont pas importantes.
- Les activités agricoles et non-agricoles ne sont pas compétitives.
- Les activités agricoles et non-agricoles sont complémentaires.

Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous aurons besoin de recueillir des données sur :

- (1) L'importance de ces activités en considérant les facteurs suivants :
 - a) l'importance numérique (proportions de la population active et des concessions engagées dans ce type d'activité) ;
 - b) temps (importance selon le temps consacré à ces activités) ;

c) revenus (importance selon les revenus dérivés de ces activités).

(2) La nature et les caractéristiques de ces activités et des mouvements migratoires qui leur sont liés (secteurs, genres d'activités pratiqués, type de contrat, lieu de pratique etc...)

(3) Les facteurs déterminants et les soubassements réels de leur pratique exclusive ou en combinaison avec d'autres activités agricoles.

(4) Leur impact sur l'agriculture :

a) utilisations des revenus dérivés des activités non-agricoles dans l'agriculture sous forme d'achat d'intrants, de paiement de main d'oeuvre, de matériel agricole, etc... comparativement aux autres secteurs de dépenses tels que l'alimentation, l'habillement etc...

b) disponibilité des actifs s'adonnant aux activités non-agricoles pour la participation aux travaux agricoles de leurs concessions (riziculture, maraîchage, élevage).

4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE :

Dans le domaine de l'emploi en milieu rural des recherches ont été menées dans certains pays africains dans le cadre du projet de recherche "Rural Employment In Tropical Africa : A Network Approach". Ce projet était financé par l'USAID et avait comme objectif la mise en place d'un réseau de recherche en matière d'emploi en milieu rural et des problèmes qui y sont liés (African Rural Economy. Working paper N° 20, Février 1977). Ainsi, des études avaient été effectuées au NIGERIA, au SIERRA LEONE, au GHANA et en ETHIOPIE. Il nous a semblé à la fois intéressant et nécessaire de passer brièvement en revue la (les) méthodologie(s) utilisée(s) dans ces études avant de présenter celle envisagée dans la présente étude.

Compte tenu du fait qu'elles ont été réalisées dans le cadre d'un projet commun de recherche, ces études présentent sur le plan méthodologique une certaine uniformité en ce qui concerne des points essentiels tels que la démarche, le niveau d'analyse, et l'unité d'analyse. Leur méthodologie se résume :

(1) L'adoption de deux types de démarche :

a) un travail de terrain basé sur des enquêtes,

b) une méthode d'analyse économique de l'emploi en milieu rural (analyse du marché du travail en

termes d'offre et de demande, calculs d'élasticité, étude des temps de travaux, des revenus, des budgets et consommation etc...).

(2) L'association de deux types de niveau d'analyse :

a) dans un premier temps le niveau d'analyse considéré est celui micro-économique pour tous les aspects considérés et dans tous les pays concernés par le projet de recherche ;

b) puis dans un second temps intervient l'analyse au niveau macro-économique après l'assemblage de toutes les données recueillies dans ^{l'ensemble de} tous ces pays. A ce niveau une approche comparative intervient aussi en vue de permettre la formulation de conclusions plus générales.

(3) Le choix du ménage/household (il n'est pas défini dans l'étude) comme unité d'analyse. Le même échantillon de ménages sélectionnés a été utilisé pour tous les différents aspects des études dans les pays où elles ont eu lieu.

Pour ce qui est de la présente étude, nous avons considéré le problème des activités non-agricoles selon une perspective sociologique.

La méthodologie utilisée dans cette étude comprend quatre points essentiels :

- 1) une revue bibliographique (cf. chapitre 2).
- 2) une enquête informelle.
- 3) un recensement des activités non-agricoles.
- 4) une enquête sur échantillon.

Avant d'explicitier ces différents points, nous présentons le site de l'étude et justifions les raisons de son choix.

4.1. Le choix du site

L'étude a couvert une partie de la Basse Vallée du LAMPSAR dans le Delta du fleuve Sénégal. Cette zone regroupe les 5 villages qui constituent la section villageoise de NDELLE, à savoir : NDELLE, BARRY, MBOLTOGNE (CARREFOUR) NDIOL NAR et NDIOL PEUL. Ces villages sont presques tous situés tout au long de l'axe principal ST LOUIS -ROSSO. Seul le village de NDIOL PEUL fait exception. Il est composé de campements "galledji" dispersés dans le diéri entre NDIOL et MBOLTOGNE, à l'exception de deux qui se trouvent sur l'axe principal. Des contraintes logistiques ont motivé ce choix. Au départ l'étude envisageait d'embrasser toute la Basse Vallée du LAMPSAR mais cela a paru ambitieux compte tenu des moyens disponibles et du temps imparti. Le choix des 5 villages s'est fait sur la base de 2 critères :

- La répartition spatiale. Les 5 villages ne sont

pas éloignés les uns des autres. En plus, ils sont d'accès facile car situés sur l'axe principal ST-LOUIS-ROSSO.

- La répartition ethnique: Dans la section villageoise on retrouve les 3 principaux groupes ethniques du Delta, à savoir les wolofs, les peulhs et les maures.

4.2. L'enquête informelle

Mais
est

L'enquête informelle a constitué après la revue bibliographique le second point. Elle a consisté en des discussions informelles avec les villageois notamment les chefs de village et de groupements producteurs et autres personnes des deux sexes présentes lors des visites effectuées dans les villages respectifs et désirant participer à ces discussions. Les débats tournaient autour de l'ensemble des activités au sein des villages avec une orientation précise sur les activités non-agricoles, leur nature et les mouvements migratoires qui leur sont liés. Cette enquête nous a révélé qu'il était impossible d'avoir d'emblée une idée précise sur ces activités car les villageois de manière générale ne semblaient pas disposés à en parler librement. Les réponses fournies étaient toujours évasives en ce qui concerne le nombre de villageois s'adonnant à ces activités. La tendance générale était de minimiser ces activités par rapport à l'agriculture.

L'enquête informelle nous a fait observer l'impossibilité d'avoir des données de base dans ce domaine par le biais des discussions avec les paysans en groupe et nous a incité à recourir au recensement pour les avoir. Elle nous a aussi aidé à dégager les hypothèses de recherche.

mal dit

4.3. Le recensement

Il a été procédé après la pré-enquête au recensement de la population des 5 villages et des activités agricoles et non-agricoles. Ce recensement avait 2 objectifs :

mal dit

a) fournir des données de base pour une meilleure connaissance de la population à étudier.

b) permettre de tirer un échantillon pour l'étude.

Le recensement a été effectué en prenant comme unité d'analyse, la concession, précisément l'unité de résidence. Dans la plupart des villages, certaines concessions étaient moins apparentes car elles n'étaient pas délimitées par une clôture ou indiquées par les villageois de manière précise. Devant cette situation, il a été considéré comme faisant partie de la même concession les personnes partageant la même cour (ët). Pour le village de NDIOL PEUL, chaque campement - galle a été considéré comme une concession (galle) car chacun d'eux porte le nom du chef de concession.

L'agriculture a été considérée au sens large du terme. Par conséquent, les activités agricoles englobent l'agriculture et l'élevage.

Les activités non-agricoles réfèrent dans cette étude à toutes les activités en dehors de celles agricoles citées ci-dessus dont la pratique est susceptible de procurer des revenus monétaires. Au cours de l'étude, nous avons cependant buté sur des problèmes d'ordre méthodologique en ce qui concerne la délimitation des activités agricoles et/ou non-agricoles. Certaines activités considérées par les paysans comme des activités non-agricoles notamment des activités telles que la vente de lait, celle de produits maraîchers, et le commerce de bétail ont posé des problèmes de classification car elles nécessitaient des compléments d'information. La vente de lait et celle de produits maraîchers ont été classées dans les activités agricoles lorsqu'elles constituaient le prolongement d'une activité de production menée par le producteur lui-même ou les membres de son exploitation.

Pour ce qui est du commerce de bétail, le problème était beaucoup plus délicat car ceux qui s'adonnent à ce type d'activité sont des éleveurs qui soutiennent acheter du bétail pour le revendre après. La question était de savoir combien de temps s'écoule entre l'achat et la revente de ce bétail.

La revente pouvait se faire immédiatement ou dans les quelques jours ou semaines ou mois qui suivent selon les opportunités offertes par le marché. Pour les besoins de cette étude, le commerce de bétail était considéré comme une activité non-agricole si la revente intervient immédiatement ou dans la semaine qui suit l'achat.

Le recensement a permis d'identifier les différentes catégories d'activités agricoles et non-agricoles, de rendre compte de la structure socio-démographique (statut) et de préciser les liens de parenté au sein des concessions. Il a aussi aidé à saisir la répartition de la population et des concessions entre les secteurs agricole et non-agricole et à déterminer le taux d'alphabétisation, le nombre d'absents et celui des actifs familiaux. Ont été considérés comme actifs tous les individus qui, selon les déclarations de l'entourage ou du chef de concession sont capables de travailler. Dans la zone, la plupart des enfants âgés de plus de 10 ans (entre 11 et 15 ans) étaient vus comme des actifs aux yeux de leur entourage ainsi que certaines personnes âgées de plus de 65 ans.

Le recensement a révélé que la population définie pour l'étude présentait une certaine hétérogénéité. Par conséquent, un échantillon stratifié nous a semblé plus approprié pour la présente étude.

4.4. L'enquête sur échantillon

4.4.1. L'échantillonnage

Sur les 133 concessions recensées pour l'ensemble de la section villageoise de NDELLE, nous avons tiré un échantillon stratifié de 29 concessions selon les 3 critères suivants :

- a) la taille de la concession (nombre de personnes),
- b) le(s) genre (s) d'activité non-agricole (commerce, transport, artisanat moderne et traditionnel, activité salariée etc...) et agricole (riziculture, maraîchage et élevage) pratiqués dans la concession,

c) le groupe ethnique : (wolof, peul, maure) :

Dans chaque village, la population a été dans un premier temps divisée en groupes ou strates compte tenu de ces critères, puis dans un second temps un échantillon a été tiré au hasard dans les strates. Les 29 concessions se répartissent comme suit : BARRY (8) ; MBOLTOGNE (6) ; NDELLE (7) ; NDIOL PEUL (3) et NDIOL NAR (5). Un échantillon de 20 % à peu près a été tiré de chaque village. La concession a été choisie comme unité d'analyse pour la simple raison qu'elle nous a paru être plus appropriée pour une perception globale de la complexité des interactions socio-économiques dans le cadre de l'étude des activités non-agricoles et de leurs relations avec l'agriculture.

4.4.2. Le questionnaire

Le questionnaire qui a servi pour la réalisation de la présente étude est composé de 4 sous questionnaires ou parties (cf. annexes). Il a fait l'objet de plusieurs tests et modifications. Il n'y a pas eu de questions sur la migration car le recensement avait révélé qu'elle n'était pas importante dans la section villageoise.

Le questionnaire était appliqué au sein des concessions aux membres ayant une ou des activité(s) non-agricole(s) ou combinant activité(s) agricole(s) et non-agricole(s). Les personnes répondant à ces critères étaient pour la plupart des chefs de concession ou de ménage et des femmes mariées. Il était complété par des entretiens avec les autres membres de la concession. Les enquêtes se sont déroulées de juin à octobre 1984. Elles avaient lieu soit au village, soit aux champs, selon la disponibilité des paysans. Elles ont accusé un retard car durant la période où elles étaient menées les paysans entamaient une campagne agricole et étaient occupés aux champs. A cela s'ajoutent les problèmes logistiques habituels que connaît l'équipe systèmes fleuve.

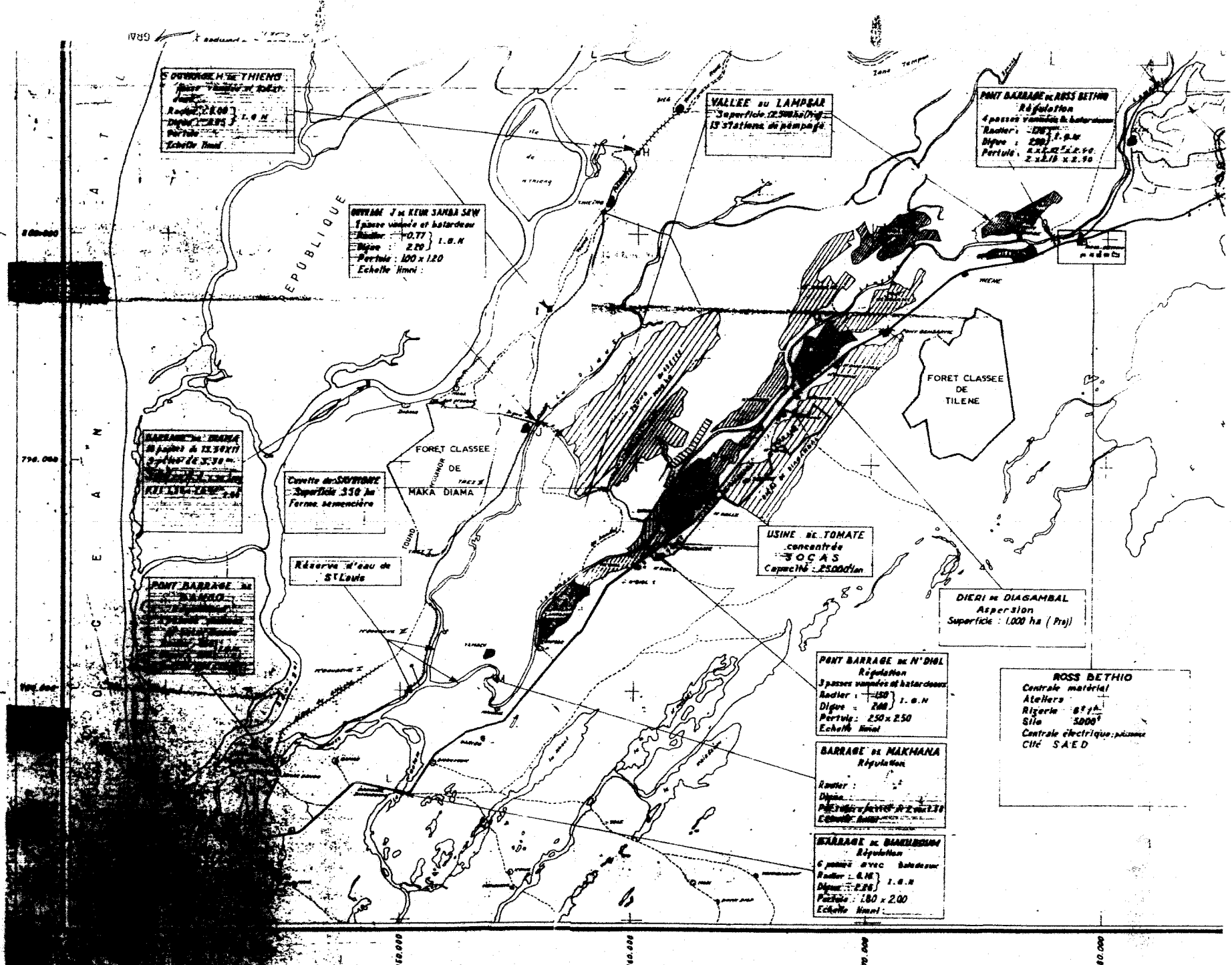
Après cette présentation de la méthodologie, nous procéderons dans la deuxième partie du mémoire à celle des résultats du recensement et de l'étude. Avant de présenter ces résultats nous estimons que quelques remarques s'imposent en ce qui concerne leurs précision et validité. Les données recueillies au cours de la présente investigation résultent pour la plupart des déclarations des paysans. Aucune vérification systématique n'a pu être faite.

(paysans)
but
des
travaux
de
la
main

Le court délai de l'enquête ne l'a pas permis et la délicatesse du sujet même ne la rendait pas aisée. Au cours de l'enquête, il pu être constaté que recueillir des informations sur les activités non-agricoles et les revenus qui en sont dérivés n'était pas facile et suscitait une certaine méfiance de la part des paysans. Dès lors, les chiffres avancés par ces derniers pourraient avoir été minimisés.

Les résultats que nous présentons dans la partie suivante (deuxième partie) ne peuvent être considérés qu'en tenant compte de ces remarques.

DEUXIEME PARTIE



OUVRAGE M. E. THIENG
 3 passes simples et batardeau
 Hauteur : 2.00
 Digue : 2.00
 Portule : 1.0 x 1.0
 Echelle : 1/1000

VALLEE DU LAMPAR
 Superficie : 12.500 ha (Proj)
 13 Stations de pompage

PONT BARRAGE DE ROSS BETHO
 Régulation
 4 passes simples et batardeau
 Hauteur : 2.00
 Digue : 2.00
 Portule : 2.2 x 1.8 x 2.90
 Echelle : 1/1000

OUVRAGE J. M. KEUM JANDA SEW
 3 passes simples et batardeau
 Hauteur : 0.77
 Digue : 2.20
 Portule : 1.00 x 1.20
 Echelle : 1/1000

BARRAGE DE PHNOM PENH
 20 passes et 12 batardeau
 Hauteur : 2.50
 Digue : 2.50
 Portule : 1.00 x 1.00
 Echelle : 1/1000

Cavotte de SOUTH
 Superficie : 330 ha
 Ferme semencière

Réserve d'eau de ST LOUIS

USINE DE TOMATE
 concentrée
 SOCAS
 Capacité : 25000 ton

DIERI M. DIAGAMBAL
 Asperion
 Superficie : 1000 ha (Proj)

PONT BARRAGE DE N. DIOL
 Régulation
 3 passes simples et batardeau
 Hauteur : 2.50
 Digue : 2.50
 Portule : 2.50 x 2.50
 Echelle : 1/1000

ROSS BETHIO
 Centrale matériel
 Ateliers
 Hauteur : 67 m
 Site : 3000 m
 Centrale électrique : puissance
 Cité S.A.E.D.

BARRAGE DE MAKHANA
 Régulation
 Hauteur : 2.00
 Digue : 2.00
 Portule : 2.00 x 2.00
 Echelle : 1/1000

BARRAGE DE BANHONG
 Régulation
 6 passes avec batardeau
 Hauteur : 0.80
 Digue : 2.20
 Portule : 1.80 x 2.00
 Echelle : 1/1000

100.000

750.000

500.000

350.000

360.000

370.000

380.000

5. PRESENTATION DE LA SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE

Situés sur l'axe principal ST-LOUIS - ROSSO, les villages de la section villageoise de NDELLE ne semblent pas connaître de difficultés en matière de communication avec le monde extérieur. Tous les villages à l'exception de celui de NDIOL PEUL bénéficient d'une liaison régulière. Seulement pour ce qui est des infrastructures scolaires et sanitaires, la section villageoise n'est pas aussi bien dotée. Tous les villages (sauf celui de NDIOL PEUL qui n'en a pas) ne disposent que d'une seule école arabe. Les habitants des 5 villages doivent se rendre à SAVDIGNE afin de pouvoir bénéficier des soins médicaux et de l'éducation en français.

5.1. La section villageoise

La section villageoise de NDELLE a été créée en 1981 après l'aménagement de la cuvette de NDELLE en 1981 par la SAED. Il s'inscrivait dans le cadre du projet touchant l'ensemble des cuvettes du Périmètre de LAMPSAR qui était un plan de réforme initié par la Mission d'éva-

luation BIRD/IDA en 1974 et financé par ces organismes à partir de 1975. La section villageoise s'est constituée à l'instigation de la SAED. Cette réorganisation entrainait dans le cadre des objectifs assignés à l'agriculture dans le VI ème plan quadriennal de développement économique et social, à savoir : la restructuration du mouvement coopératif et la promotion de la participation du monde rural à la gestion de ses activités.

La section villageoise de NDELLE regroupe 5 villages : NDELLE, MBOLTOGNE (CARREFOUR) NDIOL NAR, BARRY et NDIOL PEUL. Ces villages sont situés à 25 km de ST-LOUIS sur un rayon de 7 km le long de l'axe principal ST-LOUIS-ROSSD. Le village de NDIOL PEUL est composé de campements éparpillés sur le même rayon mais à quelques kilomètres de la route (1 à 5 km) dans le diéri ou dior.

Chaque village avait une cooperative auparavant lorsque les cultures pluviales procuraient un revenu substantiel. Avant l'aménagement de la cuvette précisément entre 1964 et 1975, une coopérative regroupait les 3 villages qui s'étaient fixés dans la zone bien avant 1964 (NDELLE, NDIOL NAR et NDIOL PEUL) pour la riziculture. Les derniers villages à s'installer en 1964 attirés par la riziculture (BARRY, MBOLTOGNE) pouvaient cependant négocier un prêt de terre à NDELLE, qui de par sa position géographique bénéficiait d'une superficie de terres de berge importante qui lui revenait de droit.

La section villageoise de NDELLE est divisée en 16 groupements et compte 180 adhérents attributaires de parcelle et 242 ha de terres aménagées en 1984. Le tableau N° 5.1. en annexe montre la répartition en groupements, attributaires et surfaces par village. La norme d'attribution des parcelles irriguées est en principe de 0,25 ha par actif familial dans la section (sont considérées comme des actifs, les personnes âgées de 15 à 65 ans). La répartition se fait par famille (keur) en tenant compte du nombre total d'actifs. Le chef de famille (borom keur) est l'attributaire reconnu par la section villageoise.

Seulement, la section ne semble pas être en conformité avec cette norme. Dans la section, l'ancienneté des villages et leur position géographique par rapport aux cuvettes de culture semblent jouer un rôle non-négligeable dans l'octroi des parcelles irriguées. Le village de NDELLE, a la plus grande superficie et le plus grand nombre d'adhérents car la cuvette de culture à proximité de ce village faisait partie de ses terres avant les aménagements hydroagricoles. Les villages de NDIOL NAR et de NDIOL PEUL ne semblent pas non plus défavorisés car leur ancienneté leur confère le privilège d'avoir été les premiers exploitants des terres de berge localisées à proximité d'eux et, partant, le droit de culture. Les moins avantageés seraient BARRY et MBOLTOGNE. Ils n'ont pu accéder au statut de membre de la coopérative de la zone qu'en 1981.

après l'aménagement. Lors du partage, ces deux villages comptaient un nombre très limité de familles car la plupart d'entre elles étaient restées dans les villages d'origine situés dans le dior. Par conséquent, seules les familles présentes à l'époque ont pu obtenir une parcelle. Selon certains villageois, ceci expliquerait cette inégalité entre les villages de la section. Par contre, d'autres font état de l'existence de manoeuvres douteuses de la part des chefs de groupement et des responsables de la section villageoise pour justifier la non conformité en matière d'attribution de parcelles irriguées. Ce que nous avons pu retenir à ce propos au cours de la présente investigation c'est que le village de NDELLE semble détenir le monopole des terres irriguées de la cuvette qui porte son nom, et qu'il considère comme faisant partie de son domaine foncier. L'appartenance ethnique ne semble avoir aucune incidence dans l'attribution des terres irriguées. Ce sont l'ancienneté et la position géographique des villages qui nous ont paru plus déterminantes.

Si nous prenons la population active et la population totale de la section, nous nous rendons compte d'une réalité : l'insuffisance des terres irriguées dans la zone. Seuls 16 % des actifs soit 9 % de la population totale

ont accès direct à l'agriculture irriguée. Le tableau ci-dessous indique la répartition par village :

VILLAGE	% ATTRIBUTAIRES/ POPULATION ACTIVE	% ATTRIBUTAIRES/ POPULATION TOTALE
MBOLTOGNE	9	5
NDELLE	18	10
BARRY	11	6
NDIOL NAR	24	15
NDIOL PEUL	18	11
SECTION	16	9
VILLAGEOISE:		

Une comparaison entre villages fait constater un écart entre les villages anciens et ceux récents. Bien que ce taux varie selon la taille de la population des différents villages, NDIOL Nar, NDELLE et NDIOL Peulh sont encore ceux qui en profitent plus.

ou dit

Au sein de chaque village de la section, il existe par ailleurs une association mixte regroupant des actifs de la catégorie d'âge de 15 à 39 ans dénommée "foyer". Les villageois et les villageoises membres de ces "foyers" exploitent collectivement une superficie réduite des terres (0,50 à 3 ha) en dehors de l'encadrement de la SAED. Leur principal objectif est l'amélioration des conditions de vie des villageois en s'efforçant de doter leurs villages respectifs d'infrastructures socio-économiques (mosquée, école arabe, case de santé, groupe électrogène etc...) avec les revenus dérivés de la riziculture et/ou de la culture de tomate industrielle pratiquées dans ces foyers. Les parcelles irriguées de la cuvette de NDELLE sont situées à proximité des 5 villages (1 à 3 km).

5.2 La population

La population des 5 villages de la section est de 1972 habitants dont la majorité (64 %) est wolof (cf. tableau N°5.2. en annexe). Les groupes ethniques ne sont pas uniformément répartis dans la section.

BARRY, MBOLTOGNE et NDELLE sont des villages à majorité wolof tandis que NDIOL PEUL et NDIOL NAR sont respectivement à majorité peulh et maure. Au moment du recensement effectué dans le cadre de cette étude 88 % de la population de la section villageoise y résidaient, et 2 % avaient temporairement émigré.

Près de 10 % de la population totale recensée résident à SAINT-LOUIS mais sont membres des groupes de producteurs et des associations de ces villages et y payent les impôts, etc.... MBOLTOGNE a le pourcentage le plus élevé de non-résidents (43 %) dans la section. Ceci pourrait s'expliquer par son nombre réduit d'attributaires (9 %) et sa petite surface de terre irriguée (23,59 ha) (cf. paragraphe 5.1.). En effet, il semblerait y avoir une certaine relation entre la distribution des parcelles irriguées et la mobilité de la population. Le tableau ci-dessus montre la mobilité de la population dans la section en tenant compte de l'accès direct aux terres irriguées.

VILLAGES	% AT./PA	% AT./PT	SUPER (ha)	% RES	% N-RES	% EM. S
MBOLTOGNE	9	5	23,59	54	43	3
NDELLE	18	10	112,89	95	3	2
BARRY	11	7	28,46	96	3	1
NDIOL NAR	24	15	42,60	95	-	5
NDIOL FEUL	18	11	32,71	98	-	2
SECTION	15	9	239,52	88	10	2
VILLAGEOISE						

% AT./PT = % Contributaire/Population totale

% AT./PA = Contributaires/Population active

SUPER (ha) = Superficie

RES = Résidents N.RES = Non-Résidents

% EM. S = % Emigrés saisonniers

La migration ne semble pas importante dans l'ensemble de la section, elle varie entre 5 et 1 % dans les 5 villages. Les migrations de main-d'oeuvre en quête d'emploi constituent

69 % des cas tandis que celles liées aux études et apprentissage représentent 31 %. Dans la section, elles ne dépassent pas en général le cadre de la région de SAINT-LOUIS (73 %). Cependant, elles se font aussi en direction de la MAURITANIE (17 %) ou de DAKAR (10 %). En ce qui concerne les destinations dans la section, on note une différence avec celles de la Haute et Moyenne Vallée qui vont vers DAKAR et l'étranger (FRANCE, ZAIRE, GABON etc...) généralement (cf. résumé des ouvrages en annexe).

Dans la section, le taux d'alphabétisation chez les adultes est très bas. Seuls, 7 % des adultes (14 - 65 + ans) savent lire et écrire. Parmi les alphabétisés 86 % sont de sexe masculin. L'alphabétisation en français constitue 58 % des cas (le tableau N° 5.3 en annexe montre le taux d'alphabétisation dans la section). Celle en arabe est prédominante à NDIOL PEUL (86 %) et à BARRY (71 %). Aucune femme ne sait lire et écrire dans ces deux villages. Par contre, à NDIOL NAR et MBOLTOGNE, l'alphabétisation en français est plus répandue. Pour ce qui est de MBOLTOGNE les non-résidents sont inclus dans le pourcentage, ce qui explique qu'il soit assez élevé. A NDELLE, il y a un certain équilibre entre les deux langues.

Si nous prenons les enfants (0 - 14 ans) (45 %), nous constatons que seuls 20 % ont été scolarisés dans la section villageoise.

Parmi ceux-ci, plus de la moitié sont des garçons (55 %) et 62 % l'ont été en arabe (tableaux N°s 5.4 et 5.5 en annexe). Les actifs représentent 58 % de la population. Plus de la moitié sont de sexe féminin (54 %) (tableau N° 5.6).

5.3. Les activités agricoles

ok
Avant les aménagements hydroagricoles en 1964, l'essentiel de la vie économique était basé sur l'agriculture dans la section villageoise de NDELLE, notamment les cultures pluviales sur les sols de dior (mil, arachide, niébé et bissap) et le maraîchage sur les terres de berge ou Waloum tack (tomate, piment, gombo, manioc, citrouille etc...). Quelques arbres fruitiers étaient aussi plantés dans les champs de maraîchage (manguiers, orangers, cocotiers, goyaviers, etc...). L'élevage n'était pas très développé dans les villages wolof de la section. L'élevage de case et le confiage d'animaux aux bergers peuls ou maures étaient les pratiques les plus courantes dans ces villages (BARRY, MBOLTOGNE, NDELLE). Par contre chez les peuls et les maures l'élevage semi-extensif et la transhumance étaient de coutume. En plus de l'agriculture et de l'élevage, les habitants des villages de la section pratiquaient aussi la pêche dans les rivières et marigots avoisinants. Les produits de la pêche étaient surtout destinés à l'autoconsommation mais le surplus était commercialisé dans les villages respectifs ou ceux environnants.

existe au village de Barry

De nos jours, la riziculture, la culture de tomate industrielle et le maraîchage constituent l'essentiel des activités agricoles dans les différents villages. Seulement pour le maraîchage contrairement à la situation qui prévalait avant les aménagements hydro-agricoles il ne se fait plus en décrue. Les cultures maraîchères sont arrosées ou irriguées, et les légumes traditionnels sont remplacés ou complétés par d'autres tels que les choux, les oignons, les pommes de terre, les carottes etc... La pêche connaît une certaine régression dans la section. Ceux qui s'y livrent aujourd'hui la font dans le canal de l'aménagement hydro-agricole de la cuvette de NDELLE. Les produits de la pêche sont si insignifiants qu'ils n'arrivent même pas à satisfaire les besoins de consommation familiale. Aujourd'hui, le type d'élevage dominant dans la section villageoise est celui de case d'ovins, de caprins et d'équins dans les villages wolofs (MBOLTOGNE, NDELLE et BARRY). Les bovins y sont assez rares. En matière d'élevage il ne semble pas y avoir de différences entre les maures haratines de NDIOL NAR et les wolofs car ceux-ci ne pratiquent plus que l'élevage de case de petits ruminants. Les habitants de NDIOL PEUL par contre pratiquent encore l'élevage semi-extensif et la transhumance.

6. LES ACTIVITES NON-AGRICOLES

Dans la section, les activités non-agricoles étaient marquées avant 1964 d'une part par l'artisanat, notamment la coordonnerie, la poterie (BARRY), la confection de nattes (NDIOL NAR) et le transport par charrette (BARRY) et, d'autre part par le petit commerce. Ce dernier consistait en la vente de bois mort et de paille (MBOLTOGNE et BARRY) et en la gestion de boutiques dans les grandes villes (SAINT-LOUIS, THIES et DAKAR) par les maures haratines (NDIOL NAR). Les occupations non-agricoles constituaient des métiers qui se transmettaient de père en fils ou de mère en fille pour les villageois de caste. Par contre, pour les autres, elles correspondaient à des activités lucratives ou de petites occasions génératrices de revenus monétaires. Les travaux non-agricoles avaient une importance négligeable dans l'ensemble. Les activités non-agricoles actuelles connaissent contrairement à celles traditionnelles une grande diversité.

Plusieurs questions sont liées à l'appréciation de leur ampleur et de leur nature. Dans ce chapitre, nous procédons à la description des aspects qui nous semblent essentiels à leur compréhension et à l'appréciation de leur place et de leur rôle dans l'économie des paysans de la section villageoise de NDELLE. Ces aspects sont :

- 1) L'importance des activités non-agricoles sur le plan quantitatif (participation, temps, rémunération) ;

2) Les activités agricoles pratiquées et leur caractéristiques ;

3) Les facteurs déterminants de leur pratique.

Pour ce qui est de l'analyse de leur importance sur le plan numérique en tenant compte de la participation, nous nous servirons des résultats du recensement. Pour l'examen des autres aspects les résultats de l'étude sur échantillon, seront utilisés car ils ne pouvaient être cernés que dans ce cadre.

6.1. Importance des activités non-agricoles

6.1.1. Participation

Nous avons recensé 36 activités non-agricoles dont nous fournissons la liste en annexe. Le recensement montre que nous trouvons dans près de 92 % des concessions de la section villageoise des actifs ayant des activités non-agricoles. La pratique la plus courante semble être la combinaison d'activités non-agricoles et agricoles au sein des concessions. Si nous comparons les villages, nous ne décelons pas de différence sensible de ce point de vue : elle varie entre 80 % et 100 % (cf. Tableau N° 6.1. en annexe). Si nous prenons la population active nous constatons que seuls 23 % des actifs sont concernés par ces activités dans la section dont 22 % exclusivement. Le tableau ci-dessus montre la répartition de la population active entre activités agricoles et celles non-agricoles dans la section.

	% ACTIFS ENGAGES	% ACTIFS CONCERNES PAR	
VILLAGES	DANS LES ACTIVITES AGRICOLES	LES ACTIVITES NON AGRICOLES	TOTAL
MBOLTOGNE	61	39	100
NDELLE	73	27	100
BARRY	88	12	100
NDIOL NAR	73	27	100
NDIOL PEUL	89	11	100
SECTION	77	23	100
VILLAGEOISE			

Néanmoins, nous notons que plus de la moitié (environ trois actifs sur quatre) de la population active (77 %) s'adonnant exclusivement à l'agriculture. Parmi ceux-ci 52 % (dont 58 % de femmes et 42 % d'hommes) n'ont pas de terres ou de cheptel et participent aux travaux agricoles en tant qu'actifs familiaux dépendant d'un chef d'exploitation.

Ces occupations sont plus

importantes à MBOLTOGNE que dans les autres villages de la section (nous en examinerons les causes). Elles sont plus effectuées par les hommes (65 %) que par les femmes. Ce pourcentage varie entre 42 et 65 % dans les villages sauf à NDIOL FEUL où il est de 87 %.

Dans la section, ces activités non-agricoles sont surtout pratiquées par les actifs des catégories d'âge de 20-30 (39 %) et de 30 - 40 (24 %) excepté à BARRY où elles sont plus exercées par ceux de la catégorie d'âge de 50 - 60 + (50 %). Les actifs mariés s'adonnent plus à ces travaux non-agricoles (78 %). Le pourcentage varie légèrement. Selon les 2 sexes : il est de 77 % chez les hommes et de 80 % chez les femmes. Seuls 23 % de la population active concernée par le secteur non-agricole savent lire et écrire, dont 61 % en français. Ces individus se rencontrent surtout à MBOLTOGNE où ils constituent 34 % des actifs alphabétisés ayant des occupations non-agricoles dans la section et à NDIOL NAR (21 %). Il ne semble pas y avoir de relation entre l'alphabétisation et l'engagement dans les activités non-agricoles dans la section .

6.1.2. Temps

Les enquêtes indiquent que si l'on considère le temps consacré aux activités non-agricoles dans

la section au sein des concessions, 93 % ont selon les déclarations des villageois l'agriculture comme activité principale.

Une comparaison des villages entre eux ne fait noter aucune différence sensible de ce point de vue sauf pour le village de MBOLTOGNE où ce taux est de 67 %. L'importance des occupations non-agricoles dans ce village semble justifier cette différence.

Quand nous prenons l'ensemble des actifs s'adonnant aux activités non-agricoles, l'étude montre qu'en considérant le temps consacré à ces activités, nous observons qu'elles semblent importantes pour ceux qui bénéficient d'un contrat permanent dans le secteur formel.

Seulement, ils ne constituent que 10 %. Une comparaison, entre villages ~~laisse observer~~ que ce pourcentage est plus important et qu'il varie de 25 % à 37 % dans section pour la plupart des villages.

6.1.3. Les revenus

Par contre, les enquêtes montrent que si nous considérons l'ensemble des revenus nets au sein des concessions de la section villageoise, ceux dérivés des activités non-agricoles constituent dans 41 % des concessions de l'échantillon plus de la moitié pour l'année 1983. Les occupations non-agricoles semblaient être importantes de ce point de vue pour ces concessions. Si nous comparons les villages, nous observons une variation. Ce taux fluctue entre 50 et 57 % pour les villages de MBOLTOGNE et NDELLE, entre 33 et

dit
prob

37 % pour ceux de NDIOL PEUL et BARRY. Pour le village de NDIOL NAR il est de 80 %. Toutefois, les activités non-agricoles restent secondaires pour plus de la moitié des concessions (59 %) de l'échantillon si nous considérons les revenus. Si nous considérons les actifs exerçant des emplois non-agricoles, ceux ayant un contrat permanent (100 %) sont les seules personnes bénéficiant d'une sécurité en terme de source de revenus fiable sans considération aucune de leur montant. Pour les autres, ces revenus varient beaucoup et sont aléatoires.

En résumé, on pourrait dire que d'après les résultats des enquêtes, les concessions concernées par les activités non-agricoles sont nombreuses dans l'échantillon (93 %). La population active touchée semble par contre être assez réduite (29 %). Ces activités sont pour la plupart secondaires aussi bien au sein des concessions qu'au niveau individuel.

6.2. Les types d'activités non-agricoles

L'étude révèle une certaine diversité des activités non-agricoles pratiquées dans la section villageoise (cf. paragraphe 6.1.) nous avons retrouvé 26 sur les 36 activités non-agricoles recensées dans l'échantillon. Nous donnons la liste en annexe. Nous pouvons les regrouper en deux secteurs : le secteur moderne et le secteur traditionnel.

6.2.1. Le secteur traditionnel

Il est essentiellement constitué par l'artisanat traditionnel (confection de nattes, poterie, coordonnerie, etc...) et le transport par charrette. Si l'on considère la population active, l'artisanat traditionnel est pratiqué par 17 sur 82, soit 21 % de ceux qui ont des activités non-agricoles dans deux villages de la section (BARRY et NDIOL NAR). Parmi ceux-ci 14 (82%) sont de sexe féminin. Les enquêtes montrent que 82 % de ceux-ci sont originaires du village de NDIOL NAR. Ce dernier est spécialisé dans la confection de nattes ~~qui est~~ exclusivement pratiquée par les femmes et ce par tradition. L'étude indique que seules 6 sur 82 personnes ayant des occupations non-agricoles soit 7% des actifs s'adonnent au transport par charrette si nous considérons la population active concernée par les travaux non-agricoles. Parmi celle-ci 5 (83 %) sont du village de BARRY. Le transport par charrette est une activité traditionnelle très répandue à BARRY.

Parmi ces occupations non-agricoles traditionnelles, deux sont liées à la stratification sociale du point de vue de leur pratique, ce sont : la coordonnerie et la poterie.

vidéow
cette dernière est une activité à laquelle s'adonnent exclusivement les villageois de la caste des griots et la coordonnerie ceux de la caste des coordonniers. Les objets fabriqués sont : pour la coordonnerie : des talismans ; pour la poterie : des canaris et des encensoirs ; et pour la confection de

9 X

6.2.2. Le secteur moderne

Nous pouvons diviser ce secteur en quatre catégories : le transport par véhicule, le commerce, l'artisanat moderne (maçons, menuisiers, couturiers etc...) et l'agro-industrie (SAED et SOCAS). L'étude révèle que pour ce qui est de leur ancienneté ces activités se seraient développées à partir de 1970 dans la section villageoise. Leur extension semble être liée d'une part aux sécheresses successives de 1966, 1968, et 1970 et d'autre part aux aménagements hydro-agricoles et à l'installation de la SAED et de la SOCAS.

Dans l'échantillon, les occupations non-agricoles dans l'agro-industrie concernent 26 sur 82, soit 32 % des actifs qui ont des activités non-agricoles dans la section. Une comparaison des villages entre eux fait apparaître une différence notable. Dans le village de BARRY leur pratique est presque inexistante tandis qu'à MBOLTOGNE et à NDELLE ces activités semblent importantes, elles occupent la deuxième position dans ces deux villages. Pour MBOLTOGNE, Ceci pourrait s'expliquer par sa position géographique : l'usine de la SOCAS se trouve à MBOLTOGNE (Carrefour). Par contre pour NDELLE son ancienneté et ses relations avec les

responsables de l'usine et de la SAED semblent justifier leur importance. Selon les villageois le marché de l'emploi serait influencé par l'appartenance politique des individus et le degré de politisation des responsables au sein des villages de la section. Dans l'agro-industrie, les activités sont en général effectuées par les actifs de sexe masculin (73 %).

Dans l'agro-industrie, l'étude fait observer que la durée et la période de la pratique varient selon le type de contrat. Les travailleurs bénéficiant d'un contrat permanent exercent toute l'année (31 %), ceux sous contrat temporaire travaillent en moyenne 4 mois dans l'année, particulièrement de mars à juillet (46 %). Les travailleurs journaliers trouvent un emploi entre février et mai (11 %). Dans ce secteur les activités non-agricoles sont accomplies principalement dans la zone à la SOCAS à MBOLTOGNE - CARREFOUR (54 %) et à la SAED à NDIAYE (11 %) et en dehors de la zone à SAINT-LOUIS (15 %).

Le commerce occupe la seconde place dans le secteur moderne : 22 actifs soit 27 % de la population active concernée par les activités non-agricoles.

Une comparaison entre villages fait observer une différence sensible de ce point de vue. A BARRY et à MBOLTOGNE, le commerce occupe la première place avec respectivement 56 % et 47 % tandis qu'à NDIOL Peulh il est inexistant. En effet dans ce village les activités commerciales rentrent unique-

) info

ment dans le cadre de la vente des produits agricoles (lait, légumes). Ces activités portent sur des biens alimentaires liés à l'agriculture.

Parmi les actifs s'adonnant au commerce dans la section, 68 % sont de sexe féminin. Si nous comparons les villages de ce point de vue nous notons une différence sensible entre eux. A NDELLE les femmes constituent 100 % des actifs ayant des activités commerciales tandis que dans les villages de BARRY, MBOLTOGNE et NDIOL NAR, ce taux varie entre 50 et 57 %. Les occupations commerciales des femmes se réduisent à la vente de : légumes, condiment, poissons secs ou frais, arachide, encens, cosmétiques etc... Leur commerce est très modeste. Chez les hommes il porte sur des produits importés (thé, sucre, huile etc...) ou la paille et le bois mort.

Le commerce est pratiqué toute l'année à titre individuel par 15 actifs sur 22 (68 %). En plus du village d'origine et ceux environnants les activités commerciales s'étendent à SAINT-LOUIS, à RICHARD-TOLL et ROSSO (64 %).

Dans les secteurs de l'artisanat moderne et du transport par véhicule les pratiques d'activités non-agricoles semblent très réduites dans la section. Parmi la population active concernée par les emplois non-agricoles dans la section seuls 6 actifs (7%) ont été identifiés comme pratiquant des occupations non-agricoles dans l'artisanat moderne (menuisiers, maçons, couturiers, etc...)

et 5 (6 %) dans le transport par véhicule. Le transport par véhicule est principalement pratiqué à NDELLE (100 %) tandis que l'artisanat moderne est effectué de manière variable dans tous les villages de la section. Parmi les actifs qui s'adonnent à l'artisanat moderne 4 (67 %) sont de sexe féminin féminin dans l'échantillon. Ces personnes sont des couturières. Les types de transport par véhicule pratiqués sont ceux de taxi-brousse (camionnette bâchée Peugeot) et de mini-car (FORD) interurbain. Cependant celui de taxi-brousse assurant la liaison entre la section villageoise et les villes de la zone (St LOUIS, ROSS BETHIO etc...) est le plus courant. Ces taxis transportent aussi bien des personnes que des marchandises (légumes, produits importés, poissons etc...) et des bagages. Les prix varient selon les distances. Le transport par véhicule dépend des opportunités offertes par le marché de l'emploi aux chauffeurs en ce qui concerne la durée et la période de pratique. Ce travail est effectué uniquement sur l'axe principal SAINT-LOUIS-ROSSO.

En ce qui concerne l'artisanat moderne, les métiers exercés sont la maçonnerie, la menuiserie et la couture. Les artisans exercent leur métier toute l'année à l'occasion quand se présentent des chances dans la zone (village d'origine, section villageoise) ou en dehors de la zone (91 %).

Pour ce qui est du secteur moderne,

(2): on s'en doutait vu le prix du cuivre à la pompe!

L'étude indique que les deux sous-secteurs les plus importants sont l'agro-industrie (32 %) et le commerce (27 %). Les villages de MBOLTOGNE et de NDELLE ont plus d'actifs engagés dans le secteur de l'agro-industrie, le premier à cause de sa position géographique et le second à cause de son ancienneté. Le commerce revêt une importance certaine dans les villages de BARRY et de MBOLTOGNE. Le transport par véhicule semble être une spécialité du village de NDELLE.

En résumé nous pourrions dire que d'après les résultats de l'enquête, les activités non-agricoles effectuées dans la section villageoise de NDELLE sont en grande partie occasionnelles et aléatoires, ce qui ne doit pas inciter la population active concernée à abandonner l'agriculture.

6.3. Les facteurs déterminants de leur pratique

Dans la section villageoise, les facteurs déterminants de la pratique d'activités non-agricoles semblent varier selon leurs types et d'après le passé agricole de ceux qui s'y adonnent.

Ainsi, dans l'échantillon tous les villageois qui sont passés de la pratique d'activité agricole à celle non-agricole évoquent comme principale raison le caractère incertain et aléatoire des conditions de production, notamment pour les cultures pluviales traditionnelles. Ils représentent 15 %

des cas dans l'échantillon. Ceux qui parmi la population active concernée par les activités non-agricoles pratiquent exclusivement ces tâches déplorent l'absence de moyens de production et mettent particulièrement en cause la non-possession de parcelle irriguée, précisément le manque de terres. La combinaison d'activités non-agricoles exclusivement ou avec celles agricoles est justifiée par le besoin d'accroître et d'améliorer les revenus afin d'être en mesure de joindre les deux bouts. Pour ce qui est de ses causes l'insuffisance des revenus agricoles a constitué le principal argument.

Au terme de la description des activités non-agricoles dans la section villageoise de NDELLE, nous pourrions retenir que :

1) Les concessions concernées par ces activités sont nombreuses (93 %) mais la population active concernée par elles est assez réduite (29 %).

2) Les deux secteurs les plus importants sont l'agro-industrie et le commerce.

3) Elles sont en grande partie occasionnelles et aléatoires, ce qui ne doit pas inciter la population active concernée à abandonner l'agriculture.

7. IMPACT DES ACTIVITES NON-AGRICOLEES SUR L'AGRICULTURE

Pour évaluer l'impact des activités non-agricoles sur l'agriculture, trois points essentiels sont à considérer :

1) l'utilisation des revenus dérivés des activités non-agricoles dans l'agriculture (riziculture, maraîchage et élevage) ;

2) l'identification des contraintes en matière de main-d'oeuvre agricole familiale liées à leur pratique ;

3) la détermination du taux de participation de ceux qui pratiquent ces activités aux opérations agricoles de leurs concessions.

7.1. Utilisation des revenus dérivés des activités non-agricoles dans l'agriculture

7.1.1. la riziculture

Les résultats des enquêtes montrent que pour ce qui est de la riziculture, les revenus non-agricoles ne sont pas utilisés pour l'acquisition d'intrants (semence, engrais, produits phytosanitaires), pour le payement des travaux mécanisés et de l'eau dans la section villageoise. La pratique commune dans la section est de ce point de vue le payement en nature et à crédit à la fin de la campagne agricole. Si nous comparons les différents villages de la section, nous ne notons aucune différence.

mal dit

Par contre, une partie de ces revenus est utilisée pour le ~~payement de la main-d'oeuvre recrutée lors de la récolte~~ dans certains villages de la section. Dans celui de BARRY 25 % des concessions ont eu recours à ce procédé tandis qu'à NDELLE le pourcentage est de 57 %. A BARRY les activités non-agricoles pratiquées dans ces concessions étaient le commerce de bois mort, la cordonnerie, le transport par charrette et la poterie. A NDELLE, elles étaient constituées par la maçonnerie, l'activité salariée et le transport par véhicule. Les raisons avancées sont le court délai imposé par la récolte du riz pour éviter ou minorer les pertes de grains et l'insuffisance de main-d'oeuvre familiale. Dans les villages de MBOLTOGNE, NDIOL NAR, aucune concession n'a eu recours au payement de main-d'oeuvre rémunérée à la tâche avec les revenus dérivés des activités non-agricoles. Dans ces villages le recours à l'entraide familiale est une pratique courante.

7.1.2 Maraîchage

Les enquêtes indiquent que les revenus non-agricoles ne sont pas très utilisés non plus dans le maraîchage. Dans la section villageoise seules 36 % des concessions qui pratiquent le maraîchage (elles représentent 86 % de l'ensemble des concessions) dépensent une partie de ces revenus dans l'acquisition de semences. En ce qui concerne le maraîchage, il faut préciser que dans la section seule la semence est achetée parmi les intrants. Pour le reste, les villageois se débrouillent comme ils peuvent. Certains utilisent du fumier d'autres détournent une partie

*en ce qui
du farouch
très
en attendant*

*très aussi, et
récolt pas commode.
Notre
le diluons!
à l'ignorant!*

des intrants (engrais, produits phyto-sanitaires) destinés à la riziculture. Si nous comparons les différents villages de ce point de vue nous notons que l'achat de semences avec les revenus non-agricoles est plus courante à BARRY (67 % des concessions s'adonnant au maraîchage) et à NDELLE (43 %).

A BARRY, 75 % des concessions de l'échantillon pratiquent le maraîchage tandis qu'à NDELLE toutes le font. Dans les autres villages de la section le maraîchage est aussi important : à NDIOL PEUL et NDIOL NAR 100 % des concessions et à MBOLTOGNE 67 %. Cependant dans ces villages, les semences sont achetées avec les revenus agricoles surtout, bien qu'il n'y ait pas de différence du point de vue de l'importance des activités non-agricoles au sein des concessions entre les villages de la section. Dans 93 % des concessions de la section nous trouvons des actifs pratiquant des activités non-agricoles (cf. chapitre précédent) .

7.1.3. Elevage

L'utilisation des revenus non-agricoles dans l'élevage varie selon les villages dans la section. Dans le village de BARRY, nous notons que dans toutes les concessions où nous trouvons des actifs s'adonnant au transport par charrette, une partie des revenus dérivés de cette activité est dépensée dans l'achat d'aliments pour les chevaux (soit dans 62 % des concessions dans ce village).

A MBOLTOGNE, une partie des revenus non-agricoles sert à l'acquisition d'aliments de bétail pour les ovins; les caprins et la volaille dans 50 % des concessions (toutes les concessions y pratiquent l'élevage de case). Dans les villages de NDELLE, NDIOL PEUL et NDIOL NAR, les revenus non-agricoles ne sont pas dépensés dans l'élevage au sein des concessions.

Cette analyse de l'utilisation des revenus non-agricoles dans l'agriculture effectuée ci-dessus en tenant compte des genres d'activité agricole et de la tendance dominante au sein des concessions ne permet pas une perception exhaustive de l'utilisation de ces revenus. Les enquêtes montrent qu'ils sont dépensés selon les activités non-agricoles effectuées et les besoins individuels dans les villages et dans la section. Par conséquent, pour avoir une idée plus précise de l'utilisation des revenus non-agricoles nous procéderons à l'examen des comportements des actifs s'adonnant à ces activités par secteur. L'analyse s'effectuera en tenant compte de l'importance des utilisations et leur fréquence (première utilisation, deuxième utilisation et troisième utilisation).

7.2. Utilisation des revenus Dérivés des activités non-agricoles selon le secteur

Dans le secteur traditionnel, les revenus qui sont dérivés des activités artisanales sont en priorité

employés dans l'alimentation (42 % des réponses sur 24 personnes interrogées), puis dans l'habillement (29 % des réponses).

Les dons extra-familiaux (20 %) dans la section villageoise constituent le troisième poste de dépenses. Une comparaison des villages dans ce domaine, nous laisse constater une différence. Dans le village de BARRY, c'est l'habillement qui constitue la dépense la plus courante (67 %), tandis qu'à NDELLE, c'est l'achat de bijoux (75 %) par les femmes qui y pratiquent principalement ces activités. Il faut préciser que dans l'échantillon 79 % des actifs qui s'adonnent à l'artisanat sont des femmes. Ce taux varie entre 67 % et 92 % dans la section. Pour ce qui est du transport par charrette qui est la spécialité du village de BARRY, le premier usage de ces revenus est l'achat d'aliments pour les chevaux (60 % des réponses sur 5 personnes interrogées). La deuxième destination des revenus en question est l'entretien des charrettes (40 %). Donc l'entretien de l'outil de travail est prioritaire. Les utilisations citées en troisième position sont variables. L'habillement, l'achat d'intrants pour le maraîchage et les dépenses au cours des cérémonies familiales constituent 20 % des réponses chacun d'eux.

Dans le village de MBOLTOGNE la seule personne de l'échantillon pratiquant le transport par charrette soutient répartir ses revenus entre les usages ci-dessous :

- 1) alimentation,
- 2) achat intrants pour bétail et
- 3) habillement

*cette femme
achetait des
intrants seule savoir!*

Dans le secteur moderne, l'étude montre que pour le transport par véhicule notamment les taxis inter-urbains (spécialité du village de NDELLE) la première utilisation, la plus courante, est la construction de bâtiment ou maison en dur (60 % des réponses sur 5 personnes interrogées). L'habillement constitue la deuxième dépense avec 60 %. La troisième étant le paiement de main-d'oeuvre agricole. (40 %). Pour le commerce (22 personnes interrogées), les résultats de l'enquête indiquent que la première est chez les femmes l'alimentation (elles constituent 82 % de ceux qui pratiquent le commerce). Chez les hommes elle est très variable : elle est partagée entre l'alimentation, l'achat d'intrants pour le maraîchage, le paiement de main-d'oeuvre agricole et l'achat de marchandise pour leur commerce (sucre, thé, huile, etc...). Les utilisations citées en deuxième position varient selon le sexe des individus s'adonnant aux activités commerciales. Chez les femmes, l'habillement constitue la seconde. Chez les hommes, les dons extra familiaux, les dépenses au cours des cérémonies familiales et l'achat d'intrants pour le maraîchage sont énumérés en deuxième position. La troisième étant très variable chez les individus

mal dit

*local
ceci je*

des deux sexes, elle regroupe toutes les utilisations citées en premier et deuxième lieux. Cependant si nous considérons l'ensemble de la section villageoise, la dépense la plus courante qui est faite des revenus dérivés des activités commerciales est l'alimentation 40 %, la seconde l'habillement (23 %) et la troisième les dons extra-familiaux (14 %).

Si nous examinons les villages, nous remarquons une différence sensible en ce qui concerne la troisième utilisation. A NDELLE, la troisième est le paiement de main-d'oeuvre agricole (50 %) tandis qu'à MBOLTOGNE (87 % de femmes dans le commerce) elle consiste en des dépenses au cours des cérémonies religieuses (25 %). A NDIOL NAR elle est très variable. Pour ceux qui travaillent à la SOCAS et à la SAED (agro-industrie), les enquêtes montrent que la première utilisation est encore l'alimentation (60 % des réponses sur 25 personnes interrogées) la deuxième l'habillement (36 %) et la troisième le paiement de main d'oeuvre salariée agricole et l'achat d'intrants pour le maraîchage (16 % chacun). Une comparaison des villages, montre une différence entre eux pour la deuxième et la troisième utilisation. A BARRY les dépenses au cours des cérémonies familiales constituent la première destination des revenus tandis qu'à MBOLTOGNE ce sont l'habillement et l'alimentation (40 % chaque). Contrairement aux autres villages, la deuxième est très variable à BARRY. Il faut préciser que le paiement de main-d'oeuvre agricole constitue la troisième à NDELLE (75 %) pour les employés bénéficiant d'un contrat à la SAED ou à la SOCAS

tandis que pour les autres villages elle est négligeable.

En résumé nous pourrions retenir que les revenus dérivés des activités non-agricoles sont en général dépensés dans l'alimentation et l'habillement dans la section villageoise. L'utilisation de ces revenus dans l'agriculture semble être très limitée aussi bien dans la section qu'au niveau des villages, des concessions et des individus. Même pour les villageois qui travaillent dans le secteur de l'agro-industrie dans l'échantillon (dont 31 % sont des permanents) l'emploi des revenus non-agricoles dans l'agriculture vient en troisième position.

individus!

7.3. Contraintes de main-d'oeuvre et causes

7.3.1. Riziculture

La contrainte de main d'oeuvre est perçue dans 72 % des concessions de l'échantillon pour le désherbage et la récolte (fauchage, ramassage, battage, vannage et mise en sac). En dépit de l'aide des autres membres de la concession, les riziculteurs sont confrontés à ces contraintes dans la section. Les raisons avancées sont l'insuffisance de main d'oeuvre familiale.

Face à cette situation deux solutions sont le plus souvent adoptées dans la section : l'appel à une main d'oeuvre agricole rémunérée à la tâche (52 % de ces mêmes concessions) et le recours à l'entraide familiale (48 %). la comparaison des villages de NDIOL PEUL et NDIOL NAR laisse entrevoir une pratique courante du recours à l'entraide familiale (100 % des concessions dans les deux villages) tandis que dans les villages, de NDELLE et de BARRY l'appel à une main-d'oeuvre agricole rémunérée à la tâche est plus fréquent (NDELLE 86 % et BARRY 67 %). Le village de MBOLTOGNE associe les deux types de pratique. L'étude révèle aussi que le paiement se fait soit en nature, soit en espèce. Le Payment en nature est plus fréquent quand il s'agit de l'entraide familiale tandis que la main-d'oeuvre extérieure est en général payée en partie en nature et en partie en espèce.

7.3.2. Maraîchage

L'étude indique l'existence de contraintes de main-d'oeuvre dans le maraîchage dans 72 % des concessions. Ces contraintes sont perçues dans toutes les opérations, à savoir : la préparation du sol (billonnage), le repiquage, l'arrosage et la cueillette. La raison majeure évoquée est l'insuffisance de main-d'oeuvre familiale (d'actifs familiaux) lors des goulots d'étranglement (travail sur plusieurs parcelles à la fois).

Le recours à l'entraide familiale avec payement en nature est la solution la plus courante (90 % des concessions) dans la section villageoise. Si nous comparons les villages, il n'y a pas de différence notable de ce point de vue entre eux (ce *taux* varie de 90 à 100 %).

7.2.3. Elevage

Les enquêtes révèlent que la contrainte de main-d'oeuvre est très peu sentie dans l'élevage dans la section villageoise. Seules deux concessions en font cas : une dans le village de BARRY et l'autre dans celui de NDIOL PEUL. Elles déplorent l'insuffisance de main-d'oeuvre pour l'entretien et l'alimentation du bétail. Elles font appel à l'entraide familiale et s'arrangent à l'amiable avec elle.

L'étude montre que les contraintes en matière de main-d'oeuvre agricole semblent plus accentuées dans la riziculture et le maraîchage au sein des concessions de la section villageoise (72 %). Pour l'élevage, elles ne semblent pas très importantes (7 %). Le recours à l'entraide familiale est une pratique très prisée dans la section. Ces contraintes seraient liées à l'insuffisance de la main-d'oeuvre.

7.4. Participation de ceux qui pratiquent des des activités non-agricoles aux opérations agricoles

Dans la section villageoise, tous les travailleurs s'adonnant aux activités non-agricoles participent aux travaux agricoles au sein de leurs concessions. L'importance et la nature de cette participation varient d'une part selon les activités agricoles, les contraintes de temps imposées par leur pratique, et d'autre part selon le sexe. Parmi ceux-ci bénéficiant d'un contrat de travail permanent ou temporaire coopèrent de manière irrégulière aux opérations agricoles. Ils y prennent part après les heures de travail et les jours fériés.

7.4.1. Riziculture

Pour la riziculture l'opération qui bénéficie le plus de la participation de ceux qui ont des activités non-agricoles est la récolte. Elle est la plus importante pour les individus des deux sexes dans la section villageoise. Seulement, les femmes contrairement aux hommes ne prennent part qu'à trois sous-opérations de la récolte : le ramassage, le vannage et la mise en sac.

Une comparaison entre villages ne laisse observer aucune différence entre les villages eux-mêmes et les individus des deux sexes (100 % de taux de participation). L'activité citée en deuxième position comme bénéficiant de leur coopération est chez les hommes le semis (40 %) des réponses et chez les femmes le désherbage (44 %). Celle qui vient en troisième lieu dans le cadre de la participation de ceux qui ont des activités non-agricoles aux travaux de la riziculture est l'irrigation chez les hommes (18 %) et l'épandage d'engrais chez les femmes (13 %). Si nous comparons les villages nous remarquons une différence importante entre eux en ce qui concerne les opérations occupant la deuxième et la troisième positions. A BARRY et à MBOLTOGNE l'occupation citée en deuxième position pour les deux sexes est le semis tandis qu'à NDELLE et à NDIOL PEUL elle est constituée par le désherbage. L'irrigation est la tâche occupant la troisième position à MBOLTOGNE et à BARRY tandis qu'à NDELLE c'est l'épandage d'engrais et à NDIOL PEUL le semis, ce pour les individus des deux sexes.

7.4.2. Maraîchage

L'opération la plus importante à laquelle les hommes qui ont des activités non-agricoles s'associent dans le maraîchage est la préparation du sol précisément le billonnage (97 % des réponses). Par contre, les femmes prennent part surtout à la récolte (100 %).

Ensuite viennent d'après l'étude, le semis/repiquage (81 % des réponses chez les hommes) et l'arrosage (86 % des réponses chez les femmes) en deuxième position.

La troisième occupation de ceux qui ont des activités non-agricoles aux travaux agricoles du maraîchage est chez les hommes la récolte (76 %) et chez les femmes les semis (72 %).

Une comparaison entre villages ne fait observer aucune différence entre eux aussi bien pour l'opération citée en première position que pour celles en deuxième et en troisième.

7.4.3. Elevage

L'opération la plus importante à laquelle prennent part les hommes qui ont des activités non agricoles dans l'élevage est l'entretien du bétail (97 %).

Celle citée en deuxième position est son alimentation.

Les femmes par contre, s'associent le plus à l'alimentation du bétail (100 %). Chez elles, son entretien vient en deuxième position (32 %). Si nous comparons les villages entre eux, nous ne notons à ce sujet aucune différence.

Les enquêtes indiquent par ailleurs que pour toutes les activités agricoles considérées ci-dessus, les chefs de concession et les chefs de ménage indépendants (ayant une exploitation dans la concession) prennent part aux opérations agricoles pour superviser tandis que les femmes, les chefs de ménage dépendants et les hommes célibataires y participent par devoir en tant que main-d'oeuvre familiale.

L'étude socio-économique de la section villageoise de NDELLE révèle que la participation de ceux qui ont des activités non-agricoles aux travaux agricoles de leurs concessions se fait en général au niveau des opérations qui font l'objet de contraintes de main-d'oeuvre. Parmi eux, ceux qui sont des dépendants y prennent part par obligation.

Au terme de cette investigation sur l'impact de la pratique d'activités non-agricoles sur l'agriculture nous pourrions retenir que :

- 1) les revenus dérivés de ces activités sont très peu dépensés dans l'agriculture. Ils semblent plutôt servir à l'acquisition de nourriture et d'habits dans la section villageoise.

2) Les contraintes de main-d'oeuvre agricole ne semblent pas être liées à leur pratique. Elles résulteraient de l'insuffisance des actifs familiaux lors des goulots d'étranglement.

3) Les villageois qui ont des activités non-agricoles prennent part aux opérations agricoles au sein de leurs concessions, ce particulièrement pour celles qui font l'objet de contraintes de main-d'oeuvre agricole dans la section villageoise. Pour les actifs dépendants cette participation constitue une obligation (devoir).

Qu'est-ce à dire ?

L'influence des activités non-agricoles sur l'agriculture serait très limitée. Elles ne semblent pas avoir d'incidence sur la disponibilité de main-d'oeuvre agricole familiale car leur pratique n'entraîne pas de contraintes de temps en général. En d'autres termes, compte tenu de leur caractère informel et aléatoire, elles ne seraient pas contradictoires avec les activités agricoles. Il n'existerait pas de relations d'investissement entre elles et l'agriculture. Une partie des revenus qui en découlent est quelque fois réinvestie dans l'agriculture sous forme d'achat de semence pour le maraîchage, de paiement de main-d'oeuvre agricole rémunérée à la tâche et d'aliments de bétail pour l'élevage. Mais cette pratique ne semble pas très répandue dans la section villageoise de NDELLE.

Les activités non-agricoles,

contrairement à ce que l'on pourrait penser sembleraient plutôt servir d'appoint à l'agriculture pour la préservation d'une sécurité économique en vue de la satisfaction de quelques besoins prioritaires et élémentaires de survie dans la section villageoise de NDELLE, notamment l'alimentation et l'habillement.

CONCLUSIONS

Le présent mémoire avait pour

objectif global de définir des questions prioritaires et une méthodologie de recherche qui pourrait aider à mieux comprendre le phénomène de la pratique d'activités non-agricoles et répondre aux préoccupations de la recherche en ce qui concerne leur importance et leur impact sur l'agriculture dans le périmètre de LAMPSAR.

Une revue bibliographique complétée par des enquêtes informelles a permis de déceler les secteurs où il y avait des connaissances, ceux qui doivent être approfondis, et d'établir une méthodologie de recherche. Celle-ci a consisté en un recensement et une enquête après la consultation bibliographique et la pré-enquête.

L'étude socio-économique a montré que les occupations non-agricoles n'étaient pas importantes et qu'elles avaient très peu d'impact sur l'agriculture dans le périmètre de LAMPSAR, précisément dans la section villageoise de NDELLE. La population active concernée par elle n'est pas nombreuse. Ces activités sont en grande partie occasionnelles et aléatoires. Elles sont secondaires. Leur pratique n'est pas liée à des mouvements migratoires. Elles sont exercées soit dans les villages de la section, soit dans la zone. (entre St LOUIS - ROSSO et RICHARD TOLL). Les actifs exerçant ces occupations en dehors de la section rentrent tous les soirs au village d'origine ou y passent le week-end.

Les revenus dérivés de leur exercice sont rarement dépensés dans l'agriculture. Ces emplois non-agricoles ne font pas obstacle à l'association des actifs qui s'y adonnent aux opérations agricoles de leurs concessions. Ces activités non-agricoles ne doivent pas inciter les paysans à abandonner l'agriculture. Au contraire, l'agriculture irriguée qui ne les occupe que pendant 6 mois dans l'année semble favoriser leur pratique. Elles ne sont pas compétitives avec elle. Les leçons à tirer de cette étude seraient :

- Pour le développement agricole : Les paysans n'ont pas de motivation pour investir dans l'agriculture notamment la riziculture. D'une part, ils peuvent toujours acquérir des intrants et bénéficier de la mécanisation des travaux agricoles (sauf la récolte) à crédit et effectuer un paiement en nature à la fin de la campagne ; d'autre part, l'utilité d'investir dans l'agriculture ne semble pas être appréhendée par eux. Peut-être avec l'application de la nouvelle politique de désengagement progressif de la SAED, préconisée dans "La Nouvelle Politique Agricole" (1984), cette situation changera ; mais la question est de savoir est-ce qu'une fois mis devant le fait accompli seront-ils en mesure de le faire compte tenu de la faible disponibilité de liquidités et des possibilités limitées d'épargne en milieu rural ?

mal dit

- Pour la recherche : L'insuffisance des terres irriguées et l'oisiveté (~~l'occupation des paysans pendant la moitié de~~ l'année) semblent inciter les paysans à rechercher d'autres occupations. Par conséquent, des recherches devraient être menées en vue de déterminer dans quelle mesure une intensification de l'agriculture serait possible, précisément la double culture riz dans la zone. Ceci pourrait améliorer les revenus agricoles et, partant, faire regresser la pratique d'activités d'appoint.

Toutefois, les informations acquises au cours de cette investigation ne permettent pas de conclure sur l'importance et l'impact des activités non-agricoles d'une manière générale. Des études similaires et celles complémentaires doivent être menées sur l'ensemble du périmètre de LAMPSAR pour arriver à une généralisation des résultats. Elles nécessiteront la collaboration de l'équipe système fleuve notamment du point de vue économique (analyse du marché du travail en termes d'offre et de demande, étude des temps de travaux, des migrations, des revenus, des budgets et consommation, de l'épargne etc...) pour être plus efficaces.

TROISIEME PARTIE

ANNEXES

ANNEXE 1 : RESUMES DE QUELQUES OUVRAGES CONSULTES

RESUMES DE QUELQUES OUVRAGES CONSULTES

DIOP, A.B. 1965. Société et Migration.
(Enquête sur l'immigration toucouleur à DAKAR). Initiations
et Etudes N° XVIII. DAKAR 1965. Université de DAKAR-IFAN.

Cette publication prend place dans une période marquant le début de la réalisation de projet de développement (barrage de DAGANA) et des premières recherches socio-économiques qui leur sont liées dans la Moyenne Vallée (1957-1958). Elle s'inscrit dans le cadre des préoccupations révélées par ces études. D'après la MISDES, l'économie de la Vallée présentait un caractère stationnaire et un sous-développement prononcé. L'ampleur que connaissait l'émigration qui en découlait avait des conséquences importantes sur le plan économique. L'étude de DIOP aurait été d'après l'auteur lui-même guidée par des préoccupations d'ordre logique et pratique, à savoir : tenter de cerner le phénomène de la migration sous tous ses aspects.

Ainsi, ont été considérées dans son ouvrage l'importance des migrations toucouleur de la Vallée à DAKAR, leurs formes, leurs causes, les conditions socio-économiques de vie aussi bien dans leur région d'origine (le Fouta) qu'à DAKAR.

Le problème de l'emploi, en d'autres termes celui des activités non-agricoles y a été abordé dans le cadre de l'examen des conditions de vie et des causes des migrations. La situation professionnelle des migrants, la stabilité et la mobilité dans l'emploi, le chômage, les conditions d'hébergement, les revenus et leurs utilisations ont fait l'objet d'une investigation profonde dans cette publication.

Dans son analyse, l'auteur considère que la recherche d'une occupation rentable constitue le facteur économique déterminant de la migration toucouleur. Cette migration est celle de main d'oeuvre non qualifiée liée au sous-développement des zones rurales de la Vallée et aux conditions de vie très dures. DIOP estime que la non qualification des migrants fait qu'ils ne trouvent des emplois que dans les catégories socio-professionnelles les plus basses à DAKAR. Les activités non-agricoles pratiquées par les toucouleurs en milieu urbain présentent selon lui dans la plupart des cas un caractère aléatoire. Cependant, soutient l'auteur, les revenus dérivés de leur pratique sont plus considérables que ceux disponibles en milieu rural où les opportunités d'emploi sont plus limitées et les conditions de production incertaines. Ces revenus sont surtout dépensés dans l'acquisition de nourriture, l'habillement et l'envoi de mandat à la famille restée au FOUTA.

Dans sa conclusion, l'auteur estime que la solution à apporter à la migration toucouleur ne peut être qu'économique. Pour la réalisation de son étude, DIOP s'est appuyé sur la technique du sondage aléatoire réalisée avec la collaboration du Service de Statistiques. La concession a constitué son unité d'analyse.

DELAUNAY, D. 1976. Mode et Typologie des Migrations Rurales. Enquête réalisée dans la région de DAGANA. ORSTOM. Août 1976.

Cette étude examine les relations socio-économiques de la production agricole, les stratégies et flux migratoires, leur organisation et les mécanismes de leur production dans la région de DAGANA. DELAUNAY distingue quatre types principaux de flux migratoire, à savoir : l'immigration, les migrations matrimoniales, les migrations de travail et autres migrations (celles d'étude coranique et/ou l'apprentissage de métier). Les activités non agricoles ont fait l'objet d'une investigation dans ce rapport dans la rubrique "Migration de Travail". L'auteur procède à leur inventaire dans la zone et à l'analyse de leurs caractéristiques (nature, type de contrat, qualification professionnelle, lieu de travail etc...). Au terme de ses investigations DELAUNAY tire les conclusions suivantes :

a) les opportunités d'emploi et la sécurité dans l'emploi restent très limitées pour les migrants ;

b) l'auto-reproduction des migrations est liée à la propagande faite en faveur de la vie citadine par les migrants à leur retour ,

c) les pratiques discriminatoires dont les migrants sont victimes en matière d'emploi en milieu urbain constituent en dernière analyse les raisons véritables de leur retour dans le milieu d'origine.

L'auteur a réalisé son étude en associant deux types de démarches (historique et démographique) et en prenant comme unité d'analyse le segment de lignage qu'il définit comme étant constitué de "l'ensemble des frères et sœurs de même père de l'aîné vivant, leurs épouses, enfants et petit-enfants.

MINVIELLE, J.P. 1976. Migration et Economies Villageoises dans la Vallée du Sénégal. Etude de trois villages de la région de MATAM. ORSTOM. Mai, 1976.

Cet ouvrage analyse le phénomène de la migration dans trois villages du département de MATAM : BOINADJI (toucouleur), THIEHEL (wolof) et MOGO-YALLABE (Peul). L'auteur y examine l'importance, les causes et les destinations des migrations, les chances d'emploi dans les lieux d'émigration et l'articulation entre activités non-agricoles et celles agricoles.

MINVIELLE estime que la migration est plus importante chez les toucouleurs et les wolofs que chez les peuls. Selon lui elle revêt un caractère saisonnier chez les deux groupes. Les migrations ne dépassent pas en général le cadre de la région du Fleuve chez les wolofs qui pratiquent deux types d'activité non-agricole, à savoir : la couture et la maçonnerie. Chez les toucouleurs par contre elles se font en direction de DAKAR, de la COTE D'IVOIRE et de la FRANCE. Les activités non-agricoles pratiquées sont plus diversifiées chez ces derniers. Dans son analyse, l'auteur attribue l'exode à l'impossibilité de trouver sur place des emplois susceptibles à fournir des rentrées monétaires. Il considère qu'il constitue une adaptation à la stagnation économique que connaît cette région. Elle est nécessaire pour la survie économique de la vallée : la plupart des liquidités disponibles en proviennent directement ou indirectement par redistribution et effets induits. MINVIELLE souligne que la migration peut avoir une certaine influence négative sur la main-d'oeuvre agricole locale au cas où les migrants ne reviennent pas au moment de la mise en culture des champs ; mais elle est parée par l'introduction d'une innovation : le recours à une main-d'oeuvre agricole payée par les revenus tirés de la migration. L'auteur estime qu'il y a deux avantages à cela :

a) le salaire de l'ouvrier agricole est inférieur à celui du migrant ;

b) il y a une possibilité d'employer plusieurs individus lors des goulots d'étranglement. Il conclut en soulignant que les revenus tirés des occupations non-agricoles sont destinés plutôt à l'achat de biens d'importation qu'à celui de denrées alimentaires.

Pour réaliser son étude MINVIELLE a procédé à une enquête basée sur des questionnaires et a choisi comme unité d'analyse le foyer (cuisine).

WEIGEL . J. Y. 1978. Economies Rurales et Migration dans la Région de WAOUNDE. Vallée du Sénégal. Etude de deux villages Soninké et Halpulaar. ORSTOM. Mai 1978.

Ce document est une analyse comparative des systèmes de production Soninké et Halpulaar dans la région de WAOUNDE avant les aménagements hydro-agricoles. L'auteur y examine tout d'abord les relations entre la stratification sociale et l'organisation de la production au sein des deux sociétés, puis l'évolution des flux migratoires et, enfin la structure des revenus migratoires et les budgets familiaux. WEIGEL estime que les deux sociétés sont marquées par une reproduction dégradée des rapports sociaux traditionnels qui se traduit par une faiblesse de la production agricole locale. Il soutient par ailleurs dans ce docu-

ment que l'évolution des flux migratoires est une conséquence du déclin de l'économie : elle est une nécessité en vue de la préservation de l'économie domestique. Ce déclin serait imputable selon lui d'une part l'organisation du système de production liée à l'émancipation des esclaves ; d'autre part à l'abandon de spéculations non concurrentielles telles que le coton et l'arachide ; et enfin à l'élargissement des flux migratoires. L'auteur attribue leur élargissement vers l'extérieur notamment la FRANCE à la faiblesse des gains obtenus en place (par exemple navetanat dans le Bassin Arachidier). Dans son examen des budgets familiaux et des revenus, WEIGEL estime que la part de ces derniers est si importante que l'économie villageoise en est dépendante. Ils sont destinés à l'achat de vivres pour combler le déficit. Le document conclut en fondant l'espoir sur les aménagements hydro-agricoles dans la zone pour l'amélioration de la production vivrière.

Four réaliser son étude, l'auteur s'est appuyé sur les ouvrages historiques et autres travaux et une enquête qui a couvert 12 exploitations agricoles dans chaque village.

ANNEXE 2 : FICHE DE RECENSEMENT ET QUESTIONNAIRE

16. Pourquoi exercez-vous cette (ces) activités ? Veuillez en préciser le facteur déterminant.

ACTIVITES	MOTIVATIONS
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____

17. Veuillez spécifier les caractéristiques de votre (vos) occupation(s) non-agricole(s).

ACTIVITES NON AGRICOLES	QUALIF. PROF.	TYPE DE CONTRAT	STATUT EMPLOYEUR	LIEU	PERIODE (mois)
1. _____	_____	_____	_____	_____	_____
2. _____	_____	_____	_____	_____	_____
3. _____	_____	_____	_____	_____	_____
4. _____	_____	_____	_____	_____	_____

III. EXPLOITATION AGRICOLE : CARACTERISTIQUES, CONTRAINTES DE MAIN-D'OEUVRE ET PARTICIPATION AUX OPERATIONS AGRICOLES :
 (NB. A et B sont destinés aux personnes ayant des activités agricoles)

A - LES CARACTERISTIQUES

13. La (es) parcelle(s) vous appartient (nent)-elle(s) ? (oui = 1, non = 2)

1. Parcelle irriguée (riz) | | 2. Tack irrigué (maraîchage) | |

3. Tack non-irrigué | |

19. Si non, quels genres d'arrangement ont été faits entre le propriétaire et vous ?

PARCELLES	PRET GRATUIT	PRET NON GRATUIT	LOCATION	AUTRE
1. _____				
2. _____				
3. _____				

20. En cas de location ou de prêt non-gratuit, veuillez spécifier les modalités de paiement.

	Payement en nature	Payement en espèce	Payement nature + espèce
1. <u>Prêt non gratuit</u> :			
2. <u>Location</u> :			

21. Avez-vous souvent recours à des intrants ? (oui = 1, non = 2) | |

22. Si oui, spécifiez lesquels et les cultures auxquelles ils sont destinés.

CULTURES	INTRANTS		
1. _____	1. _____	2. _____	3. _____
2. _____	1. _____	2. _____	3. _____

23. Quel genre de paiement effectuez-vous en général ?

<u>Cultures</u>	<u>Paiement en espèce</u>	<u>Paiement en nature</u>	<u>Comptant</u>	<u>Crédit</u>
1 _____	__	__	__	__
2 _____	__	__	__	__
3 _____	__	__	__	__

24. Quel(s) type(s) d'élevage pratiquez-vous ?

1. Elevage de case |__| 2. Elevage semi-extensif |__| 3. autre _____ |__|

25. Avez-vous recours aux intrants (complément minéral, aliments de bétail, soins sanitaires etc...) ? (oui = 1, non = 2)

26. Si oui, payez-vous : en nature |__|, en espèce |__|

B - CONTRAINTES DE MAIN-D'OEUVRE

27. Recevez-vous de l'aide dans les opérations agricoles de la part des autres membres de la concession ? (oui = 1, non = 2) |__|

28. Si oui, pour quelle(s) activité(s) agricoles en bénéficiez-vous ?

1. Riziculture |__| 2. Maraîchage |__| 3. Elevage |__|

29. Vous arrive-t-il de percevoir une contrainte de main-d'oeuvre ? (oui = 1, non = 2) |__|

30. Si oui, pourquoi ? A quoi est-elle due ?

31. Pour quelle (s) activité(s) et à quelle période la percevez-vous ?

ACTIVITES AGRICOLES

PERIODE (mois)

1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____

32. Pour quelle(s) opération(s) la percevez-vous ?

ACTIVITES AGRICOLES

OPERATIONS

1. _____	1. _____	2. _____	3. _____
----------	----------	----------	----------

2. _____

1. _____ 2. _____ 3. _____

3. _____

1. _____ 2. _____ 3. _____

33. Dans ce cas que faites-vous en général ?

34. Quel (s) genre(s) d'arrangement adoptez-vous le plus souvent ?

payement en espèce | payement en nature | payement en espèce et en nature

C. Participation de ceux qui pratiquent des activités non-agricoles aux opérations agricoles de leurs concessions.

35. Participez aux opérations agricoles de votre concession ?

(oui = 1 non = 2) |

36. Si oui, pour quelle (s) activité(s) agricole(s) ?

1. riziculture | 2. maraîchage | 3. élevage

37. Quand y participez-vous ?

38. A Quelle(s) opération(s) participez-vous le plus ?

ACTIVITES AGRICOLES

OPERATIONS

1. riziculture

1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____

2. maraîchage

1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____

3. élevage

1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____

39. Pourquoi y participez-vous ?

IV. LES REVENUS NON-AGRICLES ET LEURS UTILISATIONS

40. Veuillez indiquer combien vous raporte(nt) votre(vos) activité(s) non-agricole(s) par an en moyenne ?

ACTIVITES NON-AGRICLES

REVENUS NETS EN 1982

REVENUS NETS EN 1983

1. _____

_____ CFA _____ CFA

2. _____

_____ CFA _____ CFA

3. _____

_____ CFA _____ CFA

41. Donnez-vous une partie de vos revenus dérivés de la pratique d'activités non-agricoles aux autres membres de la concession ? (oui = 1, non = 2)

42. En dehors des dons effectués au sein de votre concession, quelle(s) autre(s) utilisations faites-vous de ces revenus ? Spécifier les selon l'ordre d'importance.

1ère ACTIVITE NON-AGRICOLE

<u>UTILISATIONS</u>	<u>SOMME (C.F.A.)</u>	<u>PROPORTION</u>
1. _____	_____	_____
2. _____	_____	_____
3. _____	_____	_____

2ème ACTIVITE NON-AGRICOLE

<u>UTILISATIONS</u>	<u>SOMME (C.F.A.)</u>	<u>PROPORTION</u>
1. _____	_____	_____
2. _____	_____	_____
3. _____	_____	_____

3ème ACTIVITE NON-AGRICOLE

<u>UTILISATIONS</u>	<u>SOMME (C.F.A.)</u>	<u>PROPORTION</u>
1. _____	_____	_____
2. _____	_____	_____
3. _____	_____	_____
:		

43. Recevez-vous à votre tour une partie des revenus dérivés des activités non-agricoles de la part des autres membres de la concession ?

(oui = 1, non = 2)

44. Si oui, à quoi l'utilisez-vous en général ? Précisez selon l'ordre d'importance.

1. _____
2. _____
3. _____

ANNEXE 3 : TABLEAUX ET LISTE DES ACTIVITES NON-AGRICOLES

TABLEAU N°5.1. : SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE :

NOMBRE DE GROUPEMENTS D'ATTRIBUTAIRES ET SUPERFICIE OCTROYEE
PAR VILLAGE.

VILLAGES	NOMBRE DE GROUPEMENTS	NOMBRE D'ATTRIBUTAIRES	SURFACE CULTIVEE (ha)
MBOLTOGNE	1	18	23,59
NDELLE	6	59	112,89
BARRY	2	24	28,46
NDIOL NAR	4	40	42,60
NDIOL FEUL	3	39	32,71
TOTAL DES 5 VILLAGES	16	180	239,52

TABLEAU-N°5.2. : SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE :
REPARTITION ETHNIQUE DE LA POPULATION

: VILLAGES :	: GROUPE ETHNIQUES :				: TOTAL :
	: WOLOFS :	: PEULHS :	: MAURES :	: DIOLAS :	
: MBOLTOGNE :	333 (88)	10(3)	17(5)	15(4)*	375 (100)
: NDELLE :	598(100)	-	-	-	598 (100)
: BARRY :	308 (83)	50(13)	14(4)	-	372 (100)
: NDIOL NAR :	14 (5)	-	253(95)	-	267 (100)
: NDIOL PEUL :	-	357(99)	3(1)	-	360 (100)
: TOTAL DES :					
: 5 VILLAGES :	1.253(6)	417(21)	287(15)	15(1)	1972 (100)

(...) : Les chiffres entre parenthèses représentent les %

* : Les diolas constituent 2 familles dont les chefs travaillent à la SOCAS.

TABLEAU N°5.3. : SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE :

TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION ADULTE

VILLAGES	HOMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL	TOTAL
	ARABE	FRANÇAIS	H	ARABE	FRANÇAIS	F	
MBOLTOGNE	7 (22)	25 (78)	32(82)	1 (14)	6 (86)	7 (18)	39 (100)
NDELLE	19 (51)	18 (49)	37(80)	6 (67)	3 (33)	9 (20)	46 (100)
BARRY	10 (71)	4 (29)	14(100)	-	-	-	14 (100)
NDIOL NAR	2 (9)	21 (91)	23(89)	1(33)	2 (67)	3 (11)	26 (100)
NDIOL PEUL	12 (86)	2 (14)	14(100)	-	-	-	14 (100)
TOTAL DES 5 VILLAGES	50 (42)	70 (58)	120(86)	8 (42)	11(58)	19(14)	139(100)

(...) : Les chiffres entre parenthèses indiquent les % .

TABLEAU N°5.4. : SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE :

REPARTITION DES ENFANTS SCOLARISES PAR SEXE

	GARÇONS	FILLES	TOTAL
VILLAGES			
MBOLTOGNE	36 (56)	28 (44)	64 (100)
NDELLE	24 (65)	13 (35)	37 (100)
BARRY	5 (38)	8 (62)	13 (100)
NDIOL NAR	20 (45)	24 (55)	44 (100)
NDIOL PEUL	11 (69)	5 (31)	16 (100)
TOTAL DES 5 VILLAGES	96 (55)	78 (45)	174 (100)

(...) : Les chiffres entre parenthèses représentent les %.

TABLEAU N°5.5. : SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE :

REPARTITION DES ENFANTS SCOLARISES PAR LANGUE.

	ARABE	FRANÇAIS	TOTAL
VILLAGES			
MBOLTOGNE	34 (53)	30 (47)	64 (100)
NDELLE	31 (84)	6 (16)	37 (100)
BARRY	9 (69)	4 (31)	13 (100)
NDIOL NAR	25 (57)	19 (43)	44 (100)
NDIOL PEUL	9 (56)	7 (44)	16 (100)
TOTAL DES			
5 VILLAGES	108 (62)	66 (38)	174 (100)

(...) : Les chiffres entre parenthèses représentent les %.

TABLEAU 5.6. : SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE :
REPARTITION DES ACTIFS FAMILIAUX PAR SEXE

VILLAGES	HOMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL	TOTAL
	10 ⁺ -15 ans	15-65 ⁺ ans	H	10 ⁺ -15 ans	15-65 ⁺ ans	F	
MBOLTOGNE	16 (16)	84 (84)	100(48)	9 (8)	99 (92)	108(52)	208(100)
NDELLE	20 (13)	131 (87)	151(46)	27 (15)	152 (85)	179(54)	330(100)
BARRY	9 (8)	98 (92)	107(47)	13 (11)	104 (89)	117(52)	224(100)
NDIOL NAR	8 (12)	60 (88)	68 (41)	24 (25)	73 (75)	97(59)	165 (100)
NDIOL PEUL	9 (9)	94 (91)	103(47)	10 (9)	105 (91)	115(53)	218 (100)
TOTAL DES 5 VILLAGES	62 (12)	467 (88)	529(46)	83 (14)	533 (86)	616(54)	1145(100)

(...) : Les chiffres entre parenthèses représentent les % .

TABLEAU N°6.1. SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE ET ECHANTILLON : REPARTITION DES CONCESSIONS ENTRE ACTIVITES AGRICOLES ET NON-AGRICOLES

VILLAGES	ACTIVITES AGRIC		ACTIV.NON-AGRIC.		COMBINAISON ACT.AGRIC.ET NON AGR.		TOTAL	
	VILLAGE	ECHAN- TILLON	VILLAGE	ECHAN- TILLON	VILLAGE	ECHANTILLON	VILLAGE	ECHANTILLON
MBOLTOGNE	1(4)	1(17)	4(15)	-	22(81)	5(83)	27(100)	6(100)
NDELLE	1(3)	-	-	-	34(97)	7(100)	35(100)	7(100)
BARRY	5(20)	1(12)	-	-	20(80)	7(88)	25(100)	8(100)
NDIOL NAR	-	-	-	-	27(100)	5(100)	27(100)	5(100)
NDIOL PEULH	-	-	-	-	19(100)	3(100)	19(100)	3(100)
TOTAL DES 5 VILLAGES	7(5)	2(7)	4(3)	-	122(92)	27(93)	133(100)	29(100)

(...) : Les chiffres entre parenthèses indiquent les %.

SECTION VILLAGEOISE DE NDELLE : LISTE DES ACTIVITES NON-
AGRICOLES RECENSEES

- 1 - CHAUFFEUR
- 2 - ENCAISSEUR
- 3 - MAÇON
- 4 - MECANICIEN
- 5 - ELECTRICIEN
- 6 - HORLOGER
- 7 - GARDIEN
- 8 - MENUISIER
- 9 - PEINTRE DECORATEUR
- 10 - CONDUCTEUR D'ENGIN
- 11 - BOULANGER
- 12 - TOLLIER
- 13 - AGENT D'HYGIENE
- 14 - COMMIS D'ADMINISTRATION
- 15 - RETRAITE T.P.
- 16 - BOUTIQUIER
- 17 - FRIPIER
- 18 - MANOEUVRE
- 19 - TRANSPORTEUR TAXI-BROUSSE
- 20 - OUVRIER
- 21 - DOMESTIQUE
- 22 - TRANSPORTEUR PAR CHARRETTE

- 23 - COUTRIER (E)
- 24 - POTIERE
- 25 - COORDONNIER
- 26 - MARABOUT
- 27 - ENSEIGNANT D'ARABE
- 28 - CONFECTIONNEUSE DE NATTES
- 29 - CONFECTIONNEUR DE CLOTURE
- 30 - VENDEUSE DE PRODUITS MARAICHERS
- 31 - VENDEUR (SE) DE BOIS MORT
- 32 - VENDEUR DE PAILLE
- 33 - VENDEUR DE PRODUIT DE BEAUTE
- 34 - VENDEUSE DE COUSCOUS
- 35 - VENDEUR DE THE ET SUCRE
- 36 - VENDEUR D'ENCENS

ECHANTILLON : LISTE DES ACTIVITES NON-AGRICOLES RECENSEES

1. Chauffeur
2. Transporteur (Charrette)
3. Transporteur (Voiture)
4. Conducteur d'engin
5. Menuisier
6. Maçon
7. Ouvrier
8. Manoeuvre
9. Trieuse
10. Bouliste
11. Boutiquier
12. Couturier (ère)
13. Domestique
14. Fripier
15. Potière
16. Confectionneuse de nattes
17. Vendeuse de produits maraichers
18. Vendeuse de poissons
19. Vendeur (se) de thé et sucre
20. Tresseuse
21. Vendeuse de cacahuètes
22. Vendeur (se) de bois mort
23. Vendeur de paille
24. Coordonnier
25. Vendeuse d'encens
26. Encaisseur

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, A. 1977. Le Long Voyage des Gens du Fleuve.
PARIS. Maspero.
- BCEOM. 1983. Etude du Schéma Directeur d'Aménagement du Delta. Rapport de Diagnostic. Enquête Socio-Economique.
SAED.
- BOUTILLIER J.L.,
CANTRELLE P. etc... 1962. La Moyenne Vallée du Sénégal. (Etude Socio-Economique).
PARIS, PUF.
- CASELEY, D.J. AND
LURY, D.A. 1981. Data Collection in Developing Countries.
Clarendon Press OXFORD.
- CATTIN B., ET FAYE J. 1982. Exploitation Agricole Familiale en Afrique Soudano-Sahélienne.
PARIS, PUF.

- CRO. 1978. Programmation Régionale de la Recherche dans la Région du Fleuve.
Gouvernance de la région du Fleuve.
- DELAUNAY D. 1976. Mode et Typologie des migrations rurales.
DAKAR. ORSTOM.
1984. De la Captivité à l'Exil.
PARIS. ORSTOM.
- DEREK B., EICHER C.L.,
LIEDHOLM C. SPENCER D.S.C. 1977. Rural Employment in Tropical Africa : A Network Approach.
African Rural Economy Program.
working Paper N°20
- DIOP, A.B. 1965. Société Toucouleur et Migration.
Initiations et Etudes N° XVIII.
Université de DAKAR. IFAN
- DUBRESSON, A. 1975. Les Travailleurs Soninké et Toucouleur dans l'Ouest Parisien.
Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines. Vol. XII, N°2.

- DUMONT, R. 1972. Paysanneries aux Abois.
PARIS, Editions du Seuil.
- DUFRIEZ, H. 1980. Paysans d'Afrique Noire.
Terre et Vie.
- LERICOLLAIS, A. 1975. Peuplement et Migrations
dans la Vallée du Sénégal.
Cahiers ORSTOM. Série Sciences
Humaines.
Vol. XII. N°2.
- LERICOLLAIS, A. et
M. VERNIERE. 1975. L'Emigration Toucouleur :
Du Fleuve à DAKAR.
Cahiers ORSTOM. Série Sciences
humaines.
Vol. XII. N°2.
- MEILLASSOUX, C. 1980. 700.000 Paysans de la
Vallée du Sénégal.
Extrait du Monde Diplomatique,
mai 1980.
- MINVIELLE, J.P. 1976. Migrations et Economies
Villageoises dans la Vallée du
SENEGAL. Etude de Trois Villages
de la Région de MATAM.
ORSTOM.

MISSION FRANCAISE DE
COOPERATION.

1984. La Mise en Valeur de la
Vallée du Fleuve Sénégal par
l'Irrigation.

Extrait du journal "Votre
Mission", Janvier 1984.

NDIAYE, N.D.

1979. Paysannes du Delta. Exemple
des Villages de BOUNDOUM BARRAGE
et de WASSOUL.

ORSTOM.

NICOLAS, M., J.M. SERONIE-VIVIEN,

A. THOMASSET, X. VILLETTE. 1978. Les Emigrés : un Facteur
Possible de Développement dans la
Région du Fleuve Sénégal.

DI. EMBY. Cahiers d'Ingénieurs
Agronomes (334) pp. 15-20.

NORMAN, D.

1980. La Méthode de Recherche sur
les Systèmes d'Exploitation Agricole :
son Applicabilité au Petit
Exploitant.

Développement Rural. Cahier MSU N°5.

USAID.

1984. Analyse de la Politique
Agricole Sénégalaise.

Rapport Sommaire.

WALDSTEIN, A.S.

1984. A Hydro-Agricultural Zone In
the Global Economic System ;
Adaptation to the Constraints on
Development In the Senegal River
Delta.

Ph. D. Thesis Columbia University

WEIGEL, J.Y.

1978. Economics Rurales et
Migrations dans la Région de
Waoundé. Vallée du Sénégal.
Etude de deux Villages Soninke et
Halpulaar.

ORSTOM.